

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 DE LA REGIE LIGNE D'AZUR ET AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET 2025

Direction Administrative et Financière

Régie Ligne d'Azur

Introduction..... 2**I) SOLDE D'EXECUTION POSITIF 2023 : ECART ENTRE LE REALISE ET LE BUDGET (Décisions modificatives comprises)..... 5****A) Explications attenantes au solde d'exécution excédentaire de 3 461 K€ de l'exercice 2024 représentant 1,15% des dépenses totales..... 13**

1. Investissement : solde déficitaire de -2 485 K€ représentant 3,52% des dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre) 13
 - a. Recettes d'investissement (déficit): 9 550 K€ 13
 - b. Dépenses d'investissement (excédent) : 7 064 K€ 13
2. Fonctionnement : solde excédentaire de 5 945 K€ représentant 2,6 % des dépenses de fonctionnement..... 14
 - a. Des dépenses d'exploitation (excédent): +4 578 K€ 14
 - b. Total des recettes réelles d'exploitation (excédent): 1 413 K€ 17

B) Affectation de l'excédent..... 20**II) EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES REALISEES ENTRE 2023 et 2024 20****A) Fonctionnement..... 23**

1. Dépenses de fonctionnement 23
 - a. Charges à caractère général (chapitre 011) : + 4 875 K€..... 23
 - b. Charges de personnel (chapitre 012) : +6 096 K€ 35
 - c. Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : +809 K€ 37
 - c. Charges financières (chapitre 66) : + 589 K€..... 38
 - d. Charges exceptionnelles (chapitre 67) : -128 K€ 38
 - e. Dotations aux amortissements et VNC (chapitre 42) : +1 118 K€ 39
 - f. Dotation aux provisions : -892 K€ 39
2. Recettes de fonctionnement 39
 - a. Prestations de service (chapitre 70) : hausse de 5 934 K€ 40
 - b. Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : augmentation de -98 K€ 40
 - c. Atténuation de charges (chapitre 013) : augmentation de 1608 K€ 41
 - d. Produits exceptionnels (chapitre 77) : augmentation de +965 K€ 42
 - a. Reprise de provision : +1 053 K€ 43
 - b. Résultat de fonctionnement reporté : -839 K€ 43
 - c. Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice : +54 K€ 43

B) Investissement 43

1. Dépenses d'investissement 43
2. Recettes d'investissement 46

III. Etat de la dette au 31 décembre 2024..... 47

Introduction

Chaque année l'agent comptable de la Régie Ligne d'Azur arrête le compte financier de l'année n-1 afin d'être présenté au Conseil d'Administration de RLA avant le 30 juin de l'année N puis remis à la Métropole pour approbation.

Le compte financier est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice 2024 et répond aux deux objectifs suivants :

- Justifier l'exécution du budget voté
- Présenter l'évolution de la situation financière de l'établissement

RLA approuvera en conseil d'administration, le compte financier 2024 et l'affectation de son résultat au budget 2025. En effet, le résultat comptable tel qu'il ressort du compte financier 2024 génère un résultat de clôture de l'exercice de 3 460 517,14 €.

Ce résultat est obtenu après couverture de besoin de financement de la section d'investissement déficitaire couvert par l'excédent de la section de fonctionnement. Il s'agit d'un résultat global cumulé de l'année n-1 et de l'année n prenant en compte :

Pour l'année 2024 :

- Le solde excédentaire de la section de fonctionnement pour 3 059 610,96 €
- Le solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire pour 3 296 771,44 €

Pour l'année 2023 :

- Un report en section d'investissement de l'exercice n-1 de (-) 5 781 746,62 €
- Un report en section d'exploitation de l'exercice n-1.

Les principaux faits marquants

L'année 2024 a été marquée par le démarrage du BHNS en octobre 2024 et la mise en service de bus électriques, la préparation d'un nouveau dépôt qui a ensuite été reporté

L'exploitation des 2 rames supplémentaire en année pleine mise en service en septembre 2023 sur la ligne 2

La mise en service de la nouvelle gare routière à saint Augustin début janvier

La décroissance progressive de l'inflation mais avec un effet décalé dans les dépenses de RLA

Le fléchissement de la courbe de croissance des taux financiers

Une vague de réforme de bus métropolitains (une soixantaine)

L'Ouverture d'une agence éphémère à Vauban pour fluidifier l'afflux de clientèle en période de rentrée scolaire

Le déménagement de Mobil Azur dans les locaux de Grand Central, la diminution progressive de son activité.

Chronologiquement, les principaux faits marquants de l'année 2024 sont les suivants :

- ✓ Lundi 8 janvier : ouverture de la gare routière Nice Côte d'Azur Aéroport.
- ✓ Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mars : course cycliste Paris-Nice. Adaptation des itinéraires et horaires des lignes concernées.
- ✓ Lundi 11 mars (retour des vacances scolaires de février) : mise en place d'adaptations d'offres sur de nombreuses lignes du réseau (7, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 33, 37, 38, 54, 57, 64, 68, 71, 75, 81, 86, 98, 99, Exp4 et C5).
- ✓ 20 mars : suite à la constatation par les équipes techniques de RLA (lors d'une visite régulière de contrôle) de l'affaissement du rail de la ligne 2 sur une portion comprise entre les stations Carras et Lenval, une mission d'expertise lancée par MNCA a été menée et a permis d'établir l'absence de risque pour la circulation des tramways. Une réduction de la vitesse de circulation à 10 km/h est mise en oeuvre et les graphiques de l'offre de la ligne sont retravaillés afin de prendre en compte ces réductions de vitesse.
- ✓ Mercredi 5 juin : inauguration de la mise en service progressive de bus électriques sur la ligne 14 (Vauban – Chênes Ver. Cette ligne rejoint ainsi les 24 autres lignes électriques de la Métropole Nice Côte d'Azur.
- ✓ Visite amont entre les équipes de la Régie Ligne d'Azur, de la Métropole Nice Côte d'Azur et des prestataires privés afin de définir les travaux d'aménagement nécessaires à la réalisation de la future annexe au dépôt de bus de Drap. Ce terrain aurait dû permettre de stationner une trentaine de bus du parc actuel permettant ainsi d'absorber sur le dépôt principal de Drap la livraison des bus électriques articulés destinés à circuler sur les trajets BHNS.
- ✓ Samedi 6 juillet : course amateurs « L'Etape du tour de France » avec 15 000 participants inscrits (fermeture de plusieurs voies de circulation, déviation des bus entre le vendredi 5 juillet 20h et le samedi 6 juillet 14h) et le Concert de Travis Scott en soirée au stade Allianz Riviera (plus de 30 000 spectateurs attendus).
- ✓ A l'occasion de l'arrivée du Tour de France 2024 à Nice du 21 juillet, la Régie Ligne d'Azur propose en édition limitée des cartes de transport anonymes aux couleurs de cette course mythique.
- ✓ Vendredi 19 – Samedi 20 et Dimanche 21 juillet : 3 étapes du tour de France dont l'arrivée en contre-la-montre sur Nice
Samedi 20 juillet : passage de l'avant dernière étape du Tour de France 2024 sur la Pénérante du Paillon qui traverse le dépôt de Drap en viaduc. A cette occasion une quinzaine d'autobus ont été disposés sur le parking EDF de Drap pour représenter un vélo visible sur les séquences filmées depuis l'hélicoptère pour la télévision.
- ✓ Mercredi 24 - Jeudi 25 - Samedi 27 - Dimanche 28 – Mardi 30 –Mercredi 31 juillet : 6 matchs de football des JO au stade Allianz Riviera de Nice. Mobilisation de toutes les équipes et mise en place d'un dispositif renforcé bus/tram lors de chaque match.

- ✓ Lundi 12 août : déclenchement du niveau 2 d'alerte pollution. Gratuité du réseau décidée par La Métropole Nice Côte d'Azur comme en août 2023

Jeudi 15 août : fortes intempéries durant la matinée occasionnant des dégâts sur le réseau. Casse de la Ligne Aérienne de Contact à Vauban suite à un impact de foudre sur le pont SNCF, disjonction de l'ensemble de l'alimentation électrique des lignes 2 et 3 et disjonction des mâts de rechargement de Saint-Sylvestre.

- ✓ Lundi 19 août : en vue de la rentrée de septembre, pour fluidifier les files d'attente à l'Espace Mobilités boulevard Dubouchage, ouverture de deux nouvelles agences éphémères Lignes d'Azur. L'une située à la gare routière de Vauban et l'autre au sein de la Mairie de Carros.
- ✓ Lundi 2 septembre : adaptation de l'offre pour répondre aux besoins des usagers (prolongement ligne 38 jusqu'à Garibaldi, renforcement ligne 51, transfert sous la compétence de Scolabus des scolaires de la rive droite du Var, de la ligne T-Gillette, du scolaire F des collines niçoises et des courses fixes du lundi au vendredi hiver scolaire de la ligne C10).
- ✓ Samedi 28 septembre : inauguration du nouveau bâtiment voyageurs du pôle d'échange multimodal de Cagnes-sur-Mer. Ouverture de l'espace de vente dans le nouveau pôle d'échange
- ✓ Lundi 21 octobre : La ligne 6 est scindée en deux nouvelles lignes. La ligne 6 (Magnan ↔ La Madeleine) et la ligne 10 (Magnan ↔ Hôpital l'Archet / Croix de Berra). Ces nouvelles lignes permettent de mieux adapter la desserte aux besoins locaux tout en restant connectées à la ligne 2 du tramway. En outre, la ligne 57 est prolongée jusqu'à Las Planas, avec une fréquence renforcée, notamment en soirée. Les lignes 31 et 75 voient leur fréquence doublée, passant à un bus toutes les 30 minutes.
- ✓ Jeudi 24 octobre : inauguration par Christian Estrosi et Gaël Nofri des lignes BHNS 8+ (Saint-Sylvestre - Palais des Expositions) et 12+ (Cap3000 - Hôpital Pasteur) avec de nouveaux véhicules décarbonés (véhicules articulés électriques), spacieux silencieux et fréquents sur des itinéraires plus fluides.
- ✓ Jeudi 5 décembre : inauguration des nouveaux locaux pour les équipes de Mobil'Azur et inauguration de la nouvelle découpe des véhicules des « Lignes à la Carte ».
- ✓ Vendredi 31 décembre : présentation, au CMCG, de Gaël Nofri à la presse du nouveau tarif résident (tarif de nuit) sur les P+R Henri Sappia, Charles Ehrmann et Gare de Cagnes-sur-Mer. Ce nouveau service sera mis en œuvre début janvier 2025.

Dans une première partie, nous développerons les explications relatives au solde d'exécution positif 2024 de 3461 K€, représentant 1,15 % des dépenses totales. C'est la conjonction d'un solde déficitaire en investissement de 2 485 K€ et d'un solde excédentaire à la section de fonctionnement de 5 945 K€.

Dans une deuxième partie, nous aborderons l'évolution des dépenses et recettes réalisées entre 2023 et 2024. Les dépenses de fonctionnement augmentent de +12 467 K€ et les dépenses réelles d'investissement augmentent de +33 651 K€ (en dehors du report de déficit d'investissement des années précédentes et des opérations patrimoniales).

I) SOLDE D'EXECUTION POSITIF 2023 : ECART ENTRE LE REALISE
ET LE BUDGET (Décisions modificatives comprises)

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 228 540 165,47	G	231 599 776,43	G-A 3 059 610,96
	Section d'investissement	B 65 357 826,13	H	68 654 597,57	H-B 3 296 771,44

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 885 881,36 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 5 781 746,62 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 299 679 738,22	Q= G+H+I+J 303 140 255,36	=Q-P 3 460 517,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 228 540 165,47	= G+I+K 234 485 657,79	5 945 492,32
	Section d'investissement = B+D+F 71 139 572,75	= H+J+L 68 654 597,57	-2 484 975,18
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 299 679 738,22	= G+H+I+J+K+L 303 140 255,36	3 460 517,14

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	91 916 238,00	80 959 721,46	10 231 129,77	0,00	725 386,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	111 617 314,00	107 240 400,60	4 376 809,68	0,00	103,72
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 648 950,00	1 125 412,44	204 672,90	0,00	318 864,66
Total des dépenses de gestion courante		205 182 502,00	189 325 534,50	14 812 612,35	0,00	1 044 355,15
66	Charges financières	6 551 955,00	3 313 767,84	3 139 379,30	0,00	98 807,86
67	Charges exceptionnelles	376 000,00	-366 202,19	723 000,00	0,00	19 202,19
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	168 000,00	165 716,00			2 284,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		212 278 457,00	192 438 816,15	18 674 991,65	0,00	1 164 649,20
023	Virement à la section d'investissement	2 885 881,36				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	17 954 277,00	17 426 357,67			527 919,33
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 840 158,36	17 426 357,67			3 413 800,69
TOTAL		233 118 615,36	209 865 173,82	18 674 991,65	0,00	4 578 449,89
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 501 162,00	10 010 163,29	0,00	0,00	-1 509 001,29
70	Ventes produits fabriqués, prestations	217 126 000,00	216 656 493,85	451 446,88	0,00	18 059,27
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 499 000,00	1 154 296,56	359 248,77	0,00	-14 545,33
Total des recettes de gestion courante		227 127 462,00	227 822 253,70	810 695,65	0,00	-1 505 487,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 721 000,00	1 593 214,73	0,00	0,00	127 785,27
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	1 017 000,00	1 052 593,47			-35 593,47
Total des recettes réelles d'exploitation		229 865 462,00	230 468 061,90	810 695,65	0,00	-1 413 295,55
042	Opérat* ordre transfert entre sections	367 272,00	321 018,88			46 253,12
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		367 272,00	321 018,88			46 253,12
TOTAL		230 232 734,00	230 789 080,78	810 695,65	0,00	-1 367 042,43
Pour information		2 885 881,36				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 374 911,00	1 157 156,35	0,00	217 754,65
21	Immobilisations corporelles	23 401 677,00	21 601 556,36	0,00	1 800 120,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	163 000,00	162 560,20	0,00	439,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	24 939 588,00	22 921 272,91	0,00	2 018 315,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 914 889,00	41 914 889,09	0,00	4 999 999,91
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	46 928 889,00	41 928 889,09	0,00	4 999 999,91
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	71 868 477,00	64 850 162,00	0,00	7 018 315,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	367 272,00	321 018,88		46 253,12
041	Opérations patrimoniales (2)	401 000,00	186 645,25		214 354,75
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	768 272,00	507 664,13		260 607,87
	TOTAL	72 636 749,00	65 357 826,13	0,00	7 278 922,87
	Pour information	5 781 746,62			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	296 000,00	295 038,73	0,00	961,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	51 069 590,64	44 934 000,00	0,00	6 135 590,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	25 209,30	0,00	-209,30
	Total des recettes d'équipement	51 390 590,64	45 254 248,03	0,00	6 136 342,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	5 781 746,62	5 781 746,62	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	600,00	0,00	-600,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 786 746,62	5 787 346,62	0,00	-600,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	57 177 337,26	51 041 594,65	0,00	6 135 742,61
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 885 881,36			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	17 954 277,00	17 426 357,67		527 919,33
041	Opérations patrimoniales (2)	401 000,00	186 645,25		214 354,75
	Total des recettes d'ordre d'investissement	21 241 158,36	17 613 002,92		3 628 155,44
	TOTAL	78 418 495,62	68 654 597,57	0,00	9 763 898,05

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	91 916 238,00	80 959 721,46	10 231 129,77	0,00	725 386,77
60211	Achat de carburant	2 377 572,00	2 322 018,74	48 808,80	0,00	6 744,46
60213	Achat de lubrifiant	175 888,00	151 204,95	1 656,60	0,00	23 026,45
60215	Achat de pièces de rechange	2 776 417,00	2 188 788,55	555 438,08	0,00	32 190,37
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	388 570,00	340 412,88	36 991,78	0,00	11 165,34
60227	Titres de transport	998 700,00	938 969,20	0,00	0,00	59 730,80
6032	Varial* stocks autres approvisionnements	5 897 622,00	5 897 612,09	0,00	0,00	9,91
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 006 526,00	4 469 694,44	1 408 127,93	0,00	128 703,63
6063	Fournitures entretien et petit équipement	1 079 800,00	938 261,97	82 823,65	0,00	58 714,38
6064	Fournitures administratives	142 000,00	112 956,14	1 086,52	0,00	27 957,34
6066	Carburants	1 920 420,00	1 606 944,62	274 660,28	0,00	38 815,10
6068	Autres matières et fournitures	1 252 150,00	913 551,53	306 278,73	0,00	32 319,74
611	Sous-traitance générale	45 453 775,00	41 820 307,74	3 632 887,71	0,00	579,55
6132	Locations immobilières	1 325 096,00	1 027 357,81	297 729,07	0,00	9,12
6135	Locations mobilières	1 280 937,00	654 045,59	604 537,53	0,00	22 353,88
6137	Redevances, droits de passage, servitude	175 110,00	174 460,26	0,00	0,00	649,74
614	Charges locatives et de copropriété	114 600,00	85 765,29	27 939,83	0,00	894,88
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	825 041,00	696 036,99	111 886,25	0,00	17 117,76
61551	Entretien matériel roulant	2 473 697,00	1 797 739,66	626 308,21	0,00	49 649,13
61558	Entretien autres biens mobiliers	167 000,00	76 315,16	82 844,29	0,00	7 840,55
6156	Maintenance	4 924 668,00	3 900 733,17	956 297,27	0,00	67 637,56
6161	Multirisques	4 526 413,00	4 443 126,08	82 873,39	0,00	413,53
6168	Autres	15 000,00	-13 891,78	28 865,20	0,00	26,58
617	Etudes et recherches	140 800,00	128 602,84	9 716,00	0,00	2 481,16
618	Divers	653 925,00	599 890,66	50 923,29	0,00	3 111,05
6226	Honoraires	264 305,00	208 453,75	50 423,89	0,00	5 427,36
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	495,06	0,00	0,00	4,94
6228	Divers	22 100,00	0,00	22 002,00	0,00	98,00
6231	Annonces et insertions	40 000,00	38 546,18	580,00	0,00	873,82
6233	Foires et expositions	28 500,00	21 608,50	900,00	0,00	5 991,50
6236	Catalogues et imprimés	678 500,00	574 290,86	102 994,94	0,00	1 214,20
6237	Publications	153 100,00	131 362,30	13 566,00	0,00	8 171,70
6238	Divers	45 000,00	25 839,54	12 717,65	0,00	6 442,81
6241	Transports sur achats	37 100,00	32 060,68	5 024,86	0,00	14,46
6251	Voyages et déplacements	138 500,00	117 504,98	20 742,15	0,00	252,87
6255	Frais de déménagement	11 000,00	10 369,51	0,00	0,00	630,49
6256	Missions	20 500,00	14 891,60	2 006,40	0,00	3 602,00
6257	Réceptions	36 000,00	23 493,07	2 191,33	0,00	10 315,60
6261	Frais d'affranchissement	178 200,00	139 751,04	19 042,00	0,00	19 406,96
6262	Frais de télécommunications	225 400,00	200 837,87	4 392,92	0,00	20 169,21
627	Services bancaires et assimilés	728 559,00	693 865,47	34 680,72	0,00	12,81
6281	Concours divers (cotisations)	117 610,00	117 496,43	0,00	0,00	113,57
6282	Frais de gardiennage	325 942,00	292 187,19	21 617,68	0,00	12 137,13
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 504 382,00	1 358 043,86	139 346,89	0,00	6 991,25
6288	Autres	923 704,00	713 335,63	188 116,66	0,00	22 251,71
635111	Cotisations Foncière des Entreprises	545 275,00	498 410,00	45 684,00	0,00	1 181,00
635112	Cotisations Valeur Ajoutée Entreprises	421 000,00	414 393,00	0,00	0,00	6 607,00
63512	Taxes foncières	37 900,00	37 064,73	805,00	0,00	30,27
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	23 000,00	22 824,00	0,00	0,00	176,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 500,00	90,00	1 481,90	0,00	928,10
6358	Autres droits	1 500,00	1 370,63	0,00	0,00	129,37
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	314 434,00	231,00	314 132,37	0,00	70,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	111 617 314,00	107 240 400,60	4 376 809,68	0,00	103,72
6211	Personnel intérimaire	96 871,00	72 850,12	0,00	0,00	24 020,88
6331	Versement de mobilité	1 337 961,00	1 337 960,70	0,00	0,00	0,30
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	995 450,00	1 009 137,99	0,00	0,00	-13 687,99
6334	Particip. employeurs effort construct*	325 002,00	311 407,00	0,00	0,00	13 595,00
6411	Salaires, appointements, commissions	59 043 712,00	58 950 882,88	61 776,18	0,00	31 052,94

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6412	Congés payés	3 398 352,00	2 921 943,29	476 128,12	0,00	280,59
6413	Primes et gratifications	9 869 211,00	8 857 355,51	1 011 072,55	0,00	782,94
6414	Indemnités et avantages divers	7 412 109,00	5 575 824,49	1 834 960,81	0,00	1 323,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 676 618,00	17 700 521,96	968 431,33	0,00	7 664,71
6452	Cotisations aux mutuelles	1 755 044,00	1 743 418,19	0,00	0,00	11 625,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 498 199,00	4 626 936,87	0,00	0,00	-128 737,87
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 133 555,00	2 133 554,35	0,00	0,00	0,65
6456	Cotisations autres organismes sociaux	51 416,00	0,00	0,00	0,00	51 416,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	1 972 233,00	1 957 716,21	14 310,76	0,00	206,03
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 864,00	11 007,00	0,00	0,00	-1 143,00
648	Autres charges de personnel	41 717,00	29 884,04	10 129,93	0,00	1 703,03
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 648 950,00	1 125 412,44	204 672,90	0,00	318 864,66
6512	Droits d'utilité - Informatique nuage	705 950,00	629 409,56	18 257,86	0,00	59 282,58
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	3 648,21	0,00	0,00	851,79
6542	Créances éteintes	181 000,00	180 642,94	0,00	0,00	357,06
65738	Subv. exploitat* autres organismes	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat* personne droit privé	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	752 000,00	307 211,73	186 415,04	0,00	258 373,23
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		205 182 502,00	189 325 534,50	14 812 612,35	0,00	1 044 355,15
66	Charges financières (b) (5)	6 551 955,00	3 313 767,84	3 139 379,30	0,00	98 807,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 440 789,00	6 440 734,44	0,00	0,00	54,56
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	111 166,00	-3 126 966,60	3 139 379,30	0,00	98 753,30
67	Charges exceptionnelles (c)	376 000,00	-366 202,19	723 000,00	0,00	19 202,19
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 100,00	193,82	0,00	0,00	906,18
6712	Amendes fiscales et pénales	9 900,00	-63 750,00	64 000,00	0,00	9 650,00
6716	Autres charges exceptionnelles gestion	350 500,00	65 366,90	285 000,00	0,00	133,10
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	5 960,08	0,00	0,00	39,92
678	Autres charges exceptionnelles	8 500,00	-373 972,99	374 000,00	0,00	8 472,99
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	168 000,00	165 716,00			2 284,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat*	168 000,00	165 716,00			2 284,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		212 278 457,00	192 438 816,15	18 674 991,65	0,00	1 164 649,20
023	Virement à la section d'investissement	2 885 881,38				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)(9)	17 854 277,00	17 428 357,87			527 919,33
075	Valeur comptable éléments d'actif cédés	135 000,00	134 657,18			342,82
0811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	17 819 277,00	17 291 700,49			527 576,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 840 158,38	17 428 357,87			3 413 800,69
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 840 158,38	17 428 357,87			3 413 800,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		233 118 615,36	209 865 173,82	18 674 991,65	0,00	4 578 449,89

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	8 501 162,00	10 010 163,29	0,00	0,00	-1 509 001,29
6032	Variat* stocks autres approvisionnements	5 886 162,00	7 233 679,29	0,00	0,00	-1 347 517,29
64198	Autres remboursements	2 615 000,00	2 748 359,53	0,00	0,00	-133 359,53
6459	Rembours* charges SS et prévoyance	0,00	28 124,47	0,00	0,00	-28 124,47
70	Ventes produits fabriqués, prestations	217 126 000,00	218 656 493,85	451 446,88	0,00	18 058,27
7061	Transport de voyageur	213 230 000,00	213 230 000,00	0,00	0,00	0,00
7068	Services accessoires transports	69 000,00	104 029,09	0,00	0,00	-35 029,09
7088	Autres produits activités annexes	3 827 000,00	3 321 864,76	451 446,88	0,00	53 688,36
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
7471	Subv. exploitat* Etat	0,00	1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
75	Autres produits de gestion courante	1 499 000,00	1 154 296,56	359 248,77	0,00	-14 545,33
7588	Autres	1 499 000,00	1 154 296,56	359 248,77	0,00	-14 545,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		227 127 462,00	227 822 253,70	810 695,65	0,00	-1 505 487,35
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 721 000,00	1 593 214,73	0,00	0,00	127 785,27
7711	Dépôts et pénalités perçus	1 721 000,00	946 563,17	0,00	0,00	774 436,83
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	603 864,97	0,00	0,00	-603 864,97
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 026,58	0,00	0,00	-4 026,58
778	Autres produits exceptionnels	0,00	38 760,01	0,00	0,00	-38 760,01
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	1 017 000,00	1 052 593,47			-35 593,47
7815	Rep. prov. charges d'exploitat*	1 017 000,00	1 052 593,47			-35 593,47
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		229 865 462,00	230 468 061,90	810 695,65	0,00	-1 413 295,55
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	367 272,00	321 018,88			46 253,12
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	367 272,00	321 018,88			46 253,12
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		367 272,00	321 018,88			46 253,12
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		230 232 734,00	230 789 080,78	810 695,65	0,00	-1 367 042,43
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 885 881,36				

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL

DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 374 911,00	1 157 156,35	0,00	217 754,65
2031	Frais d'études	279 240,00	232 222,50	0,00	47 017,50
2051	Concessions et droits assimilés	1 095 671,00	924 933,85	0,00	170 737,15
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	23 401 677,00	21 601 556,36	0,00	1 800 120,64
2135	Installations générales, agencements	1 408 937,00	1 383 669,37	0,00	25 267,63
2145	Construct* sol autrui - installat* gén.	123 000,00	122 771,80	0,00	228,20
2151	Installations complexes spécialisées	737 000,00	654 287,57	0,00	82 712,43
2153	Installations à caractère spécifique	2 038 226,73	1 873 033,98	0,00	165 192,75
2155	Outillage industriel	134 247,00	109 612,57	0,00	24 634,43
2158	Autres	2 992,00	0,00	0,00	2 992,00
2182	Matériel de transport	18 456 502,27	16 995 911,27	0,00	1 460 591,00
2183	Matériel de bureau et informatique	470 172,00	438 541,53	0,00	31 630,47
2184	Mobilier	30 600,00	23 728,27	0,00	6 871,73
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	163 000,00	162 560,20	0,00	439,80
238	Avances commandes immo. incorp.	163 000,00	162 560,20	0,00	439,80
Total des dépenses d'équipement		24 939 588,00	22 921 272,91	0,00	2 018 315,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 914 889,00	41 914 889,09	0,00	4 999 999,91
1641	Emprunts en euros	41 914 989,00	41 914 889,09	0,00	99,91
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	4 999 900,00	0,00	0,00	4 999 900,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		46 928 889,00	41 928 889,09	0,00	4 999 999,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		71 868 477,00	64 850 162,00	0,00	7 018 315,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	387 272,00	321 018,88		48 253,12
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	387 272,00	321 018,88		48 253,12
13011	Sub. équipt cpte résult. Etat	131 272,00	92 142,98		39 129,02
13018	Autres subventions d'équipement	236 000,00	228 875,90		7 124,10
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	401 000,00	186 845,25		214 354,75
2051	Concessions et droits assimilés	9 000,00	8 947,37		52,63
2151	Installations complexes spécialisées	214 000,00	0,00		214 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	178 000,00	177 697,88		302,12
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		788 272,00	507 664,13		280 607,87
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		72 656 749,00	65 357 826,13	0,00	7 278 922,87
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		5 781 746,62			

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Recu le 28/05/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL

DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	296 000,00	295 038,73	0,00	961,27
1318	Autres subventions d'équipement	296 000,00	295 038,73	0,00	961,27
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	51 069 590,64	44 934 000,00	0,00	6 135 590,64
1641	Emprunts en euros	21 069 590,64	44 934 000,00	0,00	-23 864 409,36
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	30 000 000,00	0,00	0,00	30 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	25 209,30	0,00	-209,30
238	Avances commandes Immo. Incorp.	25 000,00	25 209,30	0,00	-209,30
Total des recettes d'équipement		51 390 590,64	45 254 248,03	0,00	6 136 342,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 781 746,62	5 781 746,62	0,00	0,00
1068	Autres réserves	5 781 746,62	5 781 746,62	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	600,00	0,00	-600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 786 746,62	5 787 346,62	0,00	-600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		57 177 337,26	51 041 594,65	0,00	6 135 742,61
021	Virement de la section d'exploitation	2 885 881,38			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)/(5)	17 954 277,00	17 426 357,67		527 919,33
2182	Matériel de transport	133 384,00	134 657,18		-1 273,18
28031	Frais d'études	0,00	2 768,22		-2 768,22
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 116 692,00	1 030 683,34		86 008,66
28131	Bâtiments	170 203,00	168 000,55		11 202,45
28135	Installations générales, agencements, ..	648 608,00	485 161,13		163 446,87
28145	Aménagements construction sol d'autrui	13 487,00	13 955,92		-468,92
28151	Installations complexes spécialisées	1 517 939,00	1 414 371,60		103 567,40
28153	Installations à caractère spécifique	886 413,00	708 258,83		178 154,17
28154	Matériel industriel	1 010,00	1 015,93		0,07
28155	Outillage industriel	237 414,00	183 570,69		53 843,31
28157	Aménagements des matériels industriels	10 100,00	0,00		10 100,00
28158	Autres	10 614,00	1 082,26		9 531,74
28181	Installations générales, agencements	84 830,00	87 058,45		-2 228,45
28182	Matériel de transport	4 660 871,00	4 711 229,26		-50 358,26
28183	Matériel de bureau et informatique	367 889,00	323 849,67		44 039,33
28184	Mobilier	39 850,00	47 499,61		-7 649,61
28188	Autres	1 444,00	1 444,47		-0,47
2828	Autres Immos corporelles (affectation)	8 044 511,00	8 111 750,56		-67 239,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 840 158,38	17 426 357,67		3 413 800,69
041	Opérations patrimoniales (6)	401 000,00	186 645,25		214 354,75
238	Avances commandes Immo. Incorp.	401 000,00	186 645,25		214 354,75
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 241 158,38	17 613 002,92		3 628 155,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		78 418 495,62	68 654 597,57	0,00	9 763 898,05
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

A) Explications attenantes au solde d'exécution excédentaire de 3 461 K€
de l'exercice 2024 représentant 1,15% des dépenses totales

Afin de mieux appréhender l'écart entre le Budget Primitif (+ Décisions Modificatives) et le réalisé, il convient de s'attacher pour l'analyse aux dépenses et recettes réelles, en excluant notamment les opérations d'ordre patrimoniales et le déficit d'investissement reporté.

1. Investissement : solde déficitaire de -2 485 K€ représentant 3,52% des dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

a. Recettes d'investissement (déficit): 9 550 K€

Le budget prévoit un crédit en recettes d'investissement de 69 350 K€ (à l'exclusion des opérations de réserve et patrimoniales) dont une recette sur les dotations aux amortissements de 17 954 K€, un emprunt de 21 070 K€ et 30 000 K€ de retraitage de remboursements temporaires d'emprunt, une subvention de 296 K€, un virement à la section d'investissement de 2 886 K€, un remboursement d'avance de 25 K€ ainsi qu'un remboursement de dépôt et cautionnement de 5K€.

Le réalisé (à l'exclusion de la réserve d'investissement) s'élève à 62 686 K€, dont des emprunts à hauteur de 19 934 K€ d'emprunt, soit 1 136K€ de moins que prévu, et 25 000 K€ de remboursements temporaires d'emprunt, soit 5 000K€ de moins que prévu, des dotations aux amortissements de 17 426 K€, inférieurs de 528 K€ par rapport au budget, ainsi qu'une subvention de 295 K€.

b. Dépenses d'investissement (excédent) : 7 064 K€

Les dépenses réelles d'investissement (hors report déficit et opération patrimoniales) prévues à hauteur de 71 868 K€ ont été réalisées à hauteur de 64 850 K€. L'écart de 7 018 K€ se ventile comme suit :

- Immobilisations incorporelles : **217 K€** de crédits non consommés, principalement dû à des reports de montée de version de logiciel notamment sur la GMAO (CARL), sur la mise en conformité en RGPD et sur PEOPLENET (logiciel SIRH)
- Immobilisations corporelles : **1 800 K€**, de crédits non consommés sur les principales opérations suivantes :
 - Achat de matériel roulant : 5 minibus gaz GNV attendus pour la fin de 2023 et livrés en 2025 à hauteur de 914 K€ ainsi que le report de la nacelle à hauteur de 100 K€. Dans les deux cas, le report résulte de faits techniques constatés à la livraison.
 - Billettique : report des installations des DTT en 2025 en raison d'un prolongement de la VSR faisant le constat d'anomalies techniques : 416 K€
 - Technique : report des chargeurs batteries sur 2025 (retard fin 2025) à hauteur de 436 K€
- Remboursement d'emprunt : **5 000 K€** de crédits non consommés, les remboursements anticipés temporaires sur les contrats d'emprunt le permettant ont été prévu à hauteur de 30 Millions et ont été utilisés à hauteur de 25 Millions

Les opérations d'ordre (quote-part des subventions virées au compte de résultat) prévues à hauteur de 367 K€ ont été réalisées pour 321K€ soit un excédent de 46 K€.

2. Fonctionnement : solde excédentaire de 5 945 K€ représentant 2,6 % des dépenses de fonctionnement

Le solde excédentaire de la section d'exploitation s'élève à 5 945 K€.

Il se décompose en un excédent sur les dépenses d'exploitation de 4 578 K€ et un excédent sur les recettes d'exploitation de 1 367 K€. En réalité, si on fait abstraction du virement à la section d'investissement inscrit en crédit pour 2 886 K€, et à un excédent sur les dépenses d'amortissement de 528 K€, l'excédent sur les dépenses et recettes réelles de fonctionnement est de **2 531 K€**

a. Des dépenses d'exploitation (excédent): +4 578 K€

- Dont dépenses d'ordre : **+3 414K€**

Ces dépenses correspondent principalement au virement à la section d'investissement prévu en budget à hauteur de 2 886 K€ qui s'explique par un excédent de la section d'exploitation en réalisation, et à la dotation aux amortissements, inférieure au budget 2024 de 528 K€.

- Dont dépenses réelles : **+1 165 K€**

Elles portent essentiellement sur les dépenses générales : **+725 K€** ainsi que sur les charges de gestion courante pour **+319 K€**, les charges financières **+99 K€**, les charges exceptionnelles pour **+19 K€**. Ci-dessous le détail des dépenses réelles :

Les dépenses générales (chapitre 011)

Elles présentent un solde excédentaire de **+725 K€**. L'écart porte pour l'essentiel sur les postes suivants :

- La sous-traitance : **34K€**

Les dépenses ont été totalement réalisées par rapport au budget, il ne reste qu'un solde de 34 K€ sur la partie dessertes événementielles

En cours d'année, le poste a fait ressortir des économies significatives, essentiellement dues au retard de passage en parc propre du lot collines, d'un plan collines partiellement réalisé en raison des éboulements sur Durandy, d'actualisations moins élevées que prévues, et de dépenses moindre sur les dessertes événementielles, car les dessertes ont été réalisées en interne. Par ailleurs et pour rappel, ces économies ont permis de réduire la rémunération forfaitaire d'un million d'euros en cours d'année

- **Les énergies : + 172 K€ :**

Deux phénomènes principaux ont affecté les énergies, une économie de prix sur l'électricité et une transition énergétique moins rapide que prévu

Au cours de l'année 2024, des économies ont été constatées sur le prix de l'électricité à hauteur de +800 K€ sur la traction et 71 K€ sur le bâtiment. En effet le budget 2024 prévoyait

une hausse de 93% sur le prix du MWH par rapport au réalisé 2023 (hypothèse de 207€ en budget 2024 contre 107€ en réalisé 2023). Les économies ont été réaffecté en DM pour couvrir les dépenses supplémentaires du chapitre 12 à hauteur de 400K€.

Sur le gazole et le gaz, le prix a été en légère baisse par rapport au budget. Cependant les objectifs de la transition énergétique ont été revus à la baisse par rapport au budget en 2024. Le budget prévoyait une baisse importante de la part des kilomètres parcourus au gazole au profit du gaz et de l'électricité.

Les kilomètres au gazole à la baisse par rapport à 2023 (37% des kms parcourus en 2024 contre 44% en 2023) restent malgré tout supérieurs au budget, la part du gaz et de l'électricité sont inférieurs. Il s'ensuit un surcout sur la partie des carburants pour les bus équilibré par les économies de prix sur l'électricité destiné à la traction du TRAM. Le bilan des énergies traction en solde est un **excédent +57 K€**

A cela s'ajoute les économies de prix de l'électricité et du chauffage sur les bâtiments à hauteur de **115 K€**

- Lubrifiants : **83K€**
- Achat fourniture non stockable eau : **+9k€**
- Entretien des matériels et véhicules: **+132 K€**
 - ✓ L'entretien du tram a dégagé une économie de +414K€. L'économie est due au retard pris sur les opérations de gros entretien (révision des 900 000 kms) sur les platines de portes et les climatisations soprano. Plus particulièrement, les opérations sur les platines de portes étaient conditionnées par des investissements, à commencer par une étude qui a duré plus longtemps que prévu. Ces travaux sont reportés en 2025. L'économie sur l'entretien du tram a compensé les dépassements sur l'entretien des bus et des véhicules PMR.
 - ✓ L'entretien des bus a dépassé les crédits affectés au budget de -164 K€.
 - ✓ L'entretien des véhicules de l'activité PMR est en dépassement de -118 K€ en raison de la multiplication des pannes sur les véhicules.
- Achat de billetterie : **+60 K€**
Des précautions avaient été prises lors de l'élaboration du budget 2024 au regard des effets de la refonte tarifaire 2023 sur le comportement des clients qui cumulent les cartes sans contact.
- Consommable billettique : **+28K€**
On retrouve les même explications pour les consommables destinés à l'impression des cartes
- Entretien ponctuel du bâtiment : **+17K€** l'économie porte sur les contrôles réglementaires surestimés au budget
- Maintenances : bâtiment, informatique, technique : **+67 K€**
Il avait été prévu un budget pour la maintenance des batteries de la ligne 2 du tram (éco pack)
Ce budget n'a finalement pas été réalisé
- Dépenses de marketing et communication : **+23 K€**

L'économie porte sur les dépenses en lien avec les recettes publicitaires gérées directement par RLA.

- Autres économies : **+ 66K€**
D'autres économies ont été réalisées sur la téléphonie (32K€), le nettoyage (27K€ sur le nettoyage des vitres) et le gardiennage (7K€ sur prestations exceptionnelles).
- Impôts et Taxes : **+9 K€**
 - ✓ Cotisation Foncière des Entreprises : 1K€
 - ✓ Cotisation à la valeur ajoutée des entreprises : 8K€

Les charges de personnel (chapitre 012)

Le chapitre 012 « frais de personnel » est totalement réalisé. Le budget était insuffisant au regard des augmentations salariales accordées en 2024. En tenant compte des économies réalisées sur d'autre poste du chapitre (temporisation des effectifs, absence santé...), une DM en cours d'exercice a apporté les crédits nécessaires **(+530K€)** pour augmenter les fonds.

L'effectif réalisé est de 1 644,33 etp, en économie de **8,59 etp** par rapport au budget voté qui en comptait 1652,92.

<i>Services</i>	<i>Moyenne Budget Primitif 2024*</i>	<i>Moyenne réalisé 2024*</i>	<i>Variation entre le réalisé et le budget DM</i>
Conducteurs	881,39	883,67	-2,28
Technique Bus	86,56	85,19	1,37
Technique Tramway	89,25	88,67	0,58
Lavage	77,45	73,49	3,96
PMR	31,67	30,89	0,78
Autres exploitation	76,97	77,38	-0,41
Direction / Administratifs	81,06	78,83	2,23
Informatique	21,61	21,11	0,50
Services généraux	22,13	18,08	4,05
Contrôle	163,25	162,36	0,89
Qualité	9,80	9,8	0,00
Méthodes	7,33	7	0,33
Communication	7,17	7,09	0,08
Etudes	27,57	28,65	-1,08
Commercial	45,78	49,24	-3,47
Logistique	23,96	22,88	1,08
Total	1652,92	1644,33	8,59

Cet écart se répartit sur différents services, mais plus particulièrement sur le lavage (3,96), les services généraux et administratifs (6,25 etp) compensant un dépassement au commercial (-3,47). Cet écart dégage une économie d'environ **+400K€**

L'absentéisme est resté à un niveau élevé 7,44% tous services confondus dont 9,37% chez les conducteurs en moyenne cumulée sur l'année en hausse par rapport à l'année précédente. La déduction des absences dans le salaire brut des agents a dégagé une économie de **+383 K€**.

Les négociations salariales ont débouché sur une augmentation de 3,2% sur la valeur du point au 1^{er} juillet au lieu de 1,1% prévu au budget ce qui représente un dépassement de **- 1 185 K€**. La NAO suit le cours de l'inflation de l'année précédente. A cela s'est ajouté un dépassement de **-324 K€** en raison de l'octroi à l'ensemble des salariés d'une prime de partage de la valeur non prévue.

Le paiement de l'indemnité de congés selon la règle du dixième CP a été remise à plat avec le changement de logiciel : **-162K€**

La réaffectation des frais pédagogiques de formation dans le chapitre 011 à la demande de l'agent comptable a dégagé une économie de **+371 K€**.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : +318 K€

Ce chapitre comprend les redevances de logiciels ainsi que les reversements de recettes des gares routières Vauban et saint Augustin à la métropole. L'économie de **+318 K€** sur le budget porte principalement :

- sur les redevances de logiciels à hauteur de 58 K€.
- sur le reversement des recettes des gare routières de 258 K€. Le solde porte en particulier sur la nouvelle gare routière de saint augustin qui a débuté au début de l'année 2024, et a atteint le niveau d'activité attendu progressivement après une phase de démarrage. L'écart se retrouve en recettes

Les charges financières (chapitre 66) : +99 K€

Le solde s'explique par la possibilité pour la Régie d'effectuer des remboursements temporaires sur des emprunts transférés de la métropole

Les autres charges exceptionnelles (chapitre 67) : +19 K€

Dans ce chapitre sont comptabilisés les titres annulés sur exercice antérieur et les autres charges exceptionnelles. Pour l'exercice 2024, le chapitre comprend principalement l'indemnisation d'un salarié sorti en 2024. Sur le reste des charges exceptionnelles pour lesquelles un montant est prévu à minima au budget, peu de dépenses ont été réalisées.

b. *Total des recettes réelles d'exploitation (excédent): 1 413 K€*

La Régie Ligne d'Azur a perçu plus de recettes que prévu au budget. L'excédent vient essentiellement de la variation des stocks de billetterie.

Les atténuations de charges (chapitre 013) : excédent de 1509 K€

Les recettes sont supérieures au budget de : **1 509 K€**, en raison principalement de la variation des stocks de billetterie, et dans une moindre mesure de la reprise de provision sur congés payés. Dans le détail :

- Dont Variation de stocks : **-1348 K€**

Dont billetterie -1037 K€ : suite aux effets de l'augmentation tarifaire en juillet 2023 sur les achats de titres et au rallongement des délais de livraisons (6 ou 7 mois), le service commercial a commandé par prudence un volume important de billetterie dont une partie est venue augmenter les stocks au 31 décembre.

Dont pièces de rechange tram -292 K€ : le stock du tram augmente sous l'effet des sorties de garantie des pièces de la ligne 2 et de l'allongement des délais de livraison.

- Dont remboursements de formation : **-62 K€** supérieurs au budget.
- Reprise de provision sur congés payés: -94 K€ charges comprises, cette recette n'ayant pas été prévue au budget

Les prestations de service (chapitre 70) : déficit de 18 K€

Ce chapitre présente un déficit de **18 K€**, les recettes excédentaires issues de la vente du pass culture et de la convention avec l'office du tourisme compensant partiellement le déficit sur les recettes de publicité et sur les dessertes événementielles. Dans le détail :

- Sur la publicité : déficit de 93 K€ sur les conventions d'occupations pour les bus et les stations souterraines
- Les recettes liées aux dessertes événementielles (coupe du monde de rugby, concerts...) sont inférieures au budget de 98 K€, les recettes des JO et du Tour de France ayant été surestimées
- Les recettes du « pass culture » en évolution génèrent un excédent de -36K€
- Les recettes de l'office du tourisme, génèrent un excédent de -140 K€, suite à la prise en compte des dépenses réelles

Autres produits de gestion courante (chapitre 75) excédent de 15 K€

Les recettes ont été supérieures au budget de **15 K€** : un déficit significatif est constaté sur les recettes attendues du Pôle d'Echanges Multimodal de saint Augustin qui a démarré début 2024 ainsi que sur un remboursement de conservation de 75K€ qui ne s'est pas réalisé. Ces déficits sont compensés par des recettes supérieures aux recettes attendues sur les remboursements d'assurance, les remboursements de TICPE, des avoirs sur factures ainsi que la perception de bonus écologiques sur des véhicules légers loués :

- 274 K€ de déficit sur l'encaissement des recettes issues des gares routières, notamment sur le Pôle Multimodal de saint Augustin pour la partie des lignes régionales
- 75 K€ de déficit par rapport à un remboursement de conservation d'assurance inscrit au budget pour qui ne s'est pas réalisé
- -86 K€ excédent sur le remboursement de TICPE par les douanes, en lien avec la hausse des volumes consommés de gazole, et des kilomètres parcourus au gazole plus élevés que prévus au budget.

- -6 K€, excédent sur les mises à disposition de personnel
- -179 K€ excédent sur les remboursements d'assurances : les recettes sont fluctuantes par définition puisque dépendant de la sinistralité. Le réalisé est supérieur au budget qui était au niveau d'années antérieures à 2023 un peu plus basses en terme de sinistralité. Quelques remboursements de sinistres importants affectent l'année 2024 comme en 2023,
- -58K€ d'excédent sur les produits divers constitués par des avoirs : dont -22K€ sur EDF, 10 K€ sur Régie Eau d'Azur, -29 K€ sur les factures de sous-traitance
- -33K€ d'excédent correspondant au bonus écologique sur le renouvellement de véhicule léger en électrique

Produits exceptionnels (chapitre 77) déficit de 128 K€

Dans ce chapitre, les recettes sont constituées essentiellement par les pénalités émises par la régie à l'encontre de prestataires défaillants et par les annulations de rattachements sur exercice antérieur. Les pénalités prévues à un niveau important se sont traduites par un déficit compensé par un excédent sur les rattachements et sur d'autres recettes exceptionnelles diverses

- L'annulation de rattachements de dépenses de 2023 qui n'ont pas été suivis de réalisation se concrétise par une recette exceptionnelle qui s'élève à **-604 K€**. Aucun crédit n'avait été inscrit au budget pour ce poste.
- Pénalités perçues : la recette réalisée de 947K€ est importante mais est inférieure au budget prévu de 1721 K€ soit un déficit de **774 K€**. Le budget se décomposait en :
 - ✓ Pénalités sous traitance transport : 240 K€
 - ✓ Pénalités sur un sous-traitant transport particulier : 650K€
 - ✓ Pénalités sur immobilisation et retard livraison autobus : 564 K€
 - ✓ Pénalités sur fournisseur de DTT pour retard livraison : 186 K€
 - ✓ Pénalité sur fournisseur de solution numérique d'information voyageurs : 81 K€

L'écart de réalisation porte principalement sur le litige avec le prestataire de transport à 650K€, et le fournisseur d'information voyageurs à 81 K€ dont les pénalités sont reportées sur l'exercice 2025. Par ailleurs, les pénalités liées aux autobus sont inférieures de 47 K€

- Autres recettes exceptionnelles diverses réalisées (pas de budget) : -43 K€ elles correspondent principalement au remboursement d'un trop perçu de la caisse de retraite des salariés de RLA pour -33 K€, de l'annulation d'une somme bloquée pour la portabilité de la mutuelle pour -4 K€ et de titres émis à l'encontre de salariés redevables à hauteur de -4 K€

Reprise sur provision et dépréciations (chapitre 78) excédent de 36 K€

- Le budget voté s'élève à 1 017 K€ et se compose de :
 - ✓ Une reprise de provision sur la requalification de l'intéressement 2022 en prime par l'URSSAF et son assujettissement à la totalité des cotisations sociales : 500K€
 - ✓ Une reprise de provision sur la créance de redevance de publicité d'un ancien prestataire suite à sa liquidation judiciaire : 232 K€

- ✓ La reprise de provision sur un accord transactionnel d'indemnisation d'un salarié cadre sorti :
285K€

L'écart entre le budget et sa réalisation porte sur la reprise de provision de l'accord transactionnel. Celle-ci a été reprise en totalité soit 321K€ alors que l'indemnité due s'est élevée 285K€

B) Affectation de l'excédent

Le solde disponible du résultat de fonctionnement de 3 460 517,14 € fait l'objet d'une affectation au report à nouveau dans la section de fonctionnement 2025 au compte 002. Le solde de l'exercice 2024 permet d'inscrire des crédits supplémentaires sur l'exercice 2025 :

- à hauteur de 1 486 694€ au chapitre 023 « virement à la section d'investissement » pour couvrir une partie des investissements de 2025 afin de réduire le recours à l'emprunt et de diminuer la dette de RLA.
- 883 000€ en réduction d'emprunt en contrepartie des investissements 2024 reportés en 2025, dont les bus livrés en retard
- 1 090 823,17€ affectés dans le budget 2025 sur des dépenses supplémentaires ou des insuffisances de recettes (recettes publicitaires, recettes avec l'office de tourisme métropolitain)

II) EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES REALISEES ENTRE 2023 et 2024

Annexe 3.4. BUDGET RLA		2023 (CA)	2024 (CA)	Ecart entre CA 2023 et CA 2024
Chapitre 70	VENTES DE PRODUITS	211 173 591,71	217 107 940,73	5 934 349,02
	7061 Rémunération forfaitaire RLA	192 099 369,00	199 812 854,00	7 713 485,00
	7061 Rémunération forfaitaire transférée métropole	16 837 631,00	13 417 146,00	-3 420 485,00
	7061 Rémunération forfaitaire totale	208 937 000,00	213 230 000,00	4 293 000,00
	7068 - Services accessoires au transport	96 387,29	104 629,09	8 241,80
	7088 - Autres produits d'activités annexes (cessions d'appro	2 140 204,42	3 773 311,64	1 633 107,22
Chapitre 75	AUTRES PRODUITS	1 612 306,80	1 513 545,33	-98 761,47
		1 612 306,80	1 513 545,33	-98 761,47
Chapitre 74	SUBVENTIONS EXPLOITATION	-	1 300,00	1 300,00
	7475 - Groupements de collectivités - contribution forfaitaire 2014			0,00
	748 - autres subventions d'exploitation		1 300,00	1 300,00
Chapitre 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	566 375,17	1 593 214,73	1 026 839,56
	771- Produits exceptionnels sur opération de gestion	535 707,44	1 550 428,14	1 014 720,70
	773 - Mandats annulés	28 883,54	4 026,58	-24 856,96
	775 - Produits des cession d'éléments d'actif			0,00
	778 - Autres produits exceptionnels - créances sociales	1 784,19	38 760,01	36 975,82
Chapitre 78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS E	-	1 052 593,47	1 052 593,47
	7815 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		1 052 593,47	1 052 593,47
				0,00
Chapitre 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	8 402 616,89	10 010 163,29	1 607 546,40
	6032 - Variation des stocks des autres approvisionnements	5 897 612,09	7 233 679,29	1 336 067,20
	6419 - indemnités journalières de sécurité sociale	2 437 402,71	2 748 359,53	310 956,82
	6419 - remboursement de formation			0,00
	6419 -6459 reprise provision congés et charges sur salaires	67 602,09		-67 602,09
	6419 - rembt heures délégation, prud'hommes			0,00
	6419- aide sur activité partielle			0,00
	6459 - Remboursement charges SS et prévoyance		28 124,47	28 124,47
042	777 - Quote part des subventions d'investissements virée au	260 467,55	321 018,88	60 551,33
	quote part des subventions d'investissements virée au résultat	125 778,71	186 525,88	60 747,17
	quote part des subventions d'investissements virée au résultat	134 493,00	134 493,00	0,00
	773 - mandats annulés (sur exercices antérieurs)	195,84		-195,84
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 725 337,03	2 885 881,36	160 544,33
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		224 740 695,15	234 485 657,79	9 744 962,64

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

chapitre 22	DEPENSES IMPREVUES			
chapitre 11	CHARGES A CARACTERE GENERALES	85 516 015,45	91 190 651,24	4 674 635,79
	60211 - Achat de carburant	2 902 182,94	2 370 827,54	-531 355,40
	60213 - Achat de lubrifiant	180 159,95	152 861,55	-27 298,40
	60215 - Achat de pièces de rechange	2 532 696,99	2 744 226,63	211 529,64
	60227 - Titres de transport	2 752 479,90	938 969,20	-1 813 510,70
	60223 - Fournitures d'atelier et d'usine	345 636,45	377 404,66	31 768,21
	6032 - Variation des stocks des autres approvisionnements	5 739 835,16	5 897 612,09	157 776,93
	6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	3 365 321,90	5 877 822,37	2 512 500,47
	6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	970 289,75	1 021 085,62	50 795,87
	6064 - Fournitures administratives	147 122,46	114 042,67	-33 079,79
	6066 - Carburants	2 136 214,59	1 881 604,90	-254 609,69
	6068 - Autres matières et fournitures	913 528,37	1 219 830,26	306 301,89
	60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	22 045 468,46	22 596 287,49	550 819,03
	611 - Sous-traitance générale	42 724 646,02	45 453 195,45	2 728 549,43
	6132 - Locations immobilières	1 326 428,53	1 325 086,88	-1 341,65
	6135 - Locations mobilières	723 624,12	1 258 583,12	534 959,00
	6137 - droit de passage aéroport	1 110,00	174 460,26	173 350,26
	614 - Charges locatives et de copropriété	96 829,61	113 705,12	16 875,51
	6152 - sur biens immobiliers	679 134,54	807 923,24	128 788,70
	61551 - Matériel roulant	2 668 545,40	2 424 047,87	-244 497,53
	61558 - Autres biens mobiliers	53 128,47	159 159,45	106 030,98
	6156 - Maintenance	5 016 119,01	4 857 030,44	-159 088,57
	616 - Primes d'assurances	4 208 727,53	4 540 972,89	332 245,36
	617 - Etudes et recherches	171 355,96	138 318,84	-33 037,12
	618 - Divers	539 863,11	650 813,95	110 950,84
	61 - SERVICES EXTERIEURS	58 209 512,30	61 903 297,51	3 693 785,21
	6224 - Rémunération des transitaires			0,00
	6226 - Honoraires	266 196,35	258 877,64	-7 318,71
	6227 - Frais d'actes et de contentieux	486,07	495,06	8,99
	6228 - Divers	55 652,00	22 002,00	-33 650,00
	6231 - Annonces et insertions	32 813,00	39 126,18	6 313,18
	6233 - Foires et expositions	21 170,70	22 508,50	1 337,80
	6236 - Catalogues et imprimés	502 454,71	677 285,80	174 831,09
	6237 - Publications	180 122,00	144 928,30	-35 193,70
	6238 - Divers	34 002,18	38 557,19	4 555,01
	6241 - Transports sur achats	26 625,82	37 085,54	10 459,72
	6251 - Voyages et déplacements	127 446,98	138 247,13	10 800,15
	6255 - Frais de déménagement	2 853,15	10 369,51	7 516,36
	6256 - Missions	16 996,02	16 898,00	-98,02
	6257 - Réceptions	28 149,40	25 684,40	-2 465,00
	6261 - Frais d'affranchissement	217 775,08	158 793,04	-58 982,04
	6262 - Frais de télécommunications	229 305,36	205 230,79	-24 074,57
	627 - Services bancaires et assimilés	830 333,40	728 546,19	-101 787,21
	6281 - Concours divers (cotisations...)	124 143,43	117 496,43	-6 647,00
	6282 - Frais de gardiennage	312 755,72	313 804,87	1 049,15
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 397 704,02	1 497 390,75	99 686,73
	6288 - Autres	328 519,54	901 452,29	572 932,75
	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 735 504,93	5 354 779,61	619 274,68
	6351 - Impôts directs (sauf impôts sur les bénéfices)	985 061,00	958 487,00	-26 574,00
	63512 - Taxes foncières	19 626,96	37 869,73	18 242,77
	63513 - Autres impôts locaux			0,00
	63514 - Taxe sur les véhicules des sociétés	15 174,00	22 824,00	7 650,00
	6354 - Droit d'enregistrement et de timbre	-	1 571,90	1 571,90
	637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres	305 226,00	314 363,37	9 137,37
	6358 - Autres droits	441,80	1 370,63	928,83
	63 - IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 325 529,76	1 336 486,63	10 956,87
chapitre 12	CHARGES DE PERSONNEL	105 520 923,05	111 617 210,28	6 096 287,23
	6331 - Versement de transport	1 380 519,17	1 337 960,70	-42 558,47
	6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle	1 312 064,68	1 009 137,99	-302 926,69
	6334 - Participation des employeurs à l'effort de construction	311 407,00	311 407,00	0,00
	6211 - Personnel intérimaire	244 751,14	72 850,12	-171 901,02
	6218 - Personnel extérieur			0,00
	6411 - Salaires, appointements, commissions de base	54 173 059,91	59 012 659,06	4 839 599,15
	6412 - Congés payés	4 128 831,09	3 398 071,41	-730 759,68
	6413 - Primes et gratifications	11 888 355,61	9 868 428,06	-2 019 927,55
	6414 - Indemnités et avantages divers	4 317 902,43	7 410 785,30	3 092 882,87
	6451 - Cotisations à l'URSSAF	17 079 558,29	18 668 953,29	1 589 395,00
	6452 - Cotisations aux mutuelles	1 608 399,69	1 743 418,19	135 018,50
	6453 - Cotisations aux caisses de retraites	4 512 103,00	4 626 936,87	114 833,87
	6454 - Cotisations aux ASSEDIC	2 028 760,07	2 133 554,35	104 794,28
	6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	522 672,76	-	-522 672,76
	6472 - Versements aux comités d'entreprise	1 905 965,06	1 972 026,97	66 061,91
	6475 - Médecine du travail, pharmacie	71 432,40	11 007,00	-60 425,40
	6478 - Autres charges sociales diverses			0,00
	648 - Autres charges de personnel	35 140,75	40 013,97	4 873,22
chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	520 906,19	1 330 085,34	809 179,15
	651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, proc	363 259,85	647 667,42	284 407,57
	658 - charges diverses de gestion courante	153 146,34	493 626,77	340 480,43
	6574 - subvention d'exploitation aux personnes de droit privé	3 000,00	3 000,00	0,00
	65735 - Groupements de collectivités			0,00
	657380 - Subvention organisme divers	1 500,00	1 500,00	0,00
	6573800 - Subvention organisme divers			0,00
	6541 - Créances admises en non-valeur		3 648,21	3 648,21
	6542 - Créances éteintes		180 642,94	180 642,94
Chapitre 66	CHARGES FINANCIERES	5 864 309,12	6 453 147,14	588 838,02
	charges financières RLA	756 679,51	1 215 857,12	459 177,61
	charges financières transfert métropole	5 107 629,61	5 237 290,02	129 660,41
Chapitre 67	CHARGES EXCEPTIONNELS	485 110,11	356 797,81	-128 312,30
	6711 - Intérêts moratoires, pénalités, / marché		193,82	193,82
	6712 - Pénalités amendes fiscales et pénales	65 668,30	250,00	-65 418,30
	6718	2 110,74	350 366,90	348 256,16
	673 - Titres annulés (sur exercice antérieur)	5 266,62	5 960,08	693,46
	674300 - Subvention exceptionnelle de fonctionnement			0,00
	678 - Autres charges exceptionnelles -	412 064,45	27,01	-412 037,44
Chapitre 68	DOTATION AUX PROVISIONS	1 057 793,47	165 716,00	-892 077,47
	6815 - Dotations aux prov risques et charges	1 057 793,47	165 716,00	-892 077,47
042	TRANSFERTS DE SECTION FONCTIONNEMENT VERS IN	16 308 009,78	17 426 357,67	1 118 347,89
	6811 - Dotations aux amortissements sur immobilisations ir	16 308 009,78	9 179 949,93	-7 128 059,85
	6811 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles trans		8 111 750,56	8 111 750,56
	675 - VNC	-	134 657,18	134 657,18
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-	0,00
	enveloppe travaux paillon et garigliano			0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		216 073 067,17	228 540 165,48	12 467 098,31

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Recu le 28/05/2025

chapitre 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 649,25	1 157 156,35	-253 492,90
	2031 - Frais d'études	25 213,43	232 222,50	207 009,07
	2051 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, m	1 385 235,82	924 933,85	-460 501,97
	206 - Droit au bail			
chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 711 171,74	21 601 556,36	7 890 384,62
	2131 - construction	121 552,90		-121 552,90
	2135 - Installations générales - agencements - aménagement	1 671 159,79	1 383 669,37	-287 490,42
	2151 - Installations complexes spécialisées	421 942,29	654 287,57	232 345,28
	2145 - construction sur sol d'autrui	107 896,00	122 771,80	14 875,80
	2153 - Installations à caractère spécifique	444 064,34	1 873 033,98	1 428 969,64
	2154 - Matériel industriel			0,00
	2155 - Outillage industriel	374 417,96	109 612,57	-264 805,39
	2157 - agencement des matériels et outillages industriels			0,00
	2158 - autre immobilisation	5 411,30		-5 411,30
	2181 - Installations générales - agencements			0,00
	2182 - matériel de transport	10 049 647,87	16 995 911,27	6 946 263,40
	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	464 997,18	438 541,53	-26 455,65
	2184 - mobilier	50 082,11	23 728,27	-26 353,84
	2188 - autre immobilisation corporelle			0,00
chapitre 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	262 419,00	162 560,20	-99 858,80
	2313 - Constructions			0,00
	237 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles			0,00
	238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immot	262 419,00	162 560,20	-99 858,80
chapitre 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 970,05	14 000,00	-4 970,05
	275 - Dépôts et cautionnements versés	18 970,05	14 000,00	-4 970,05
chapitre 26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES F	-	-	0,00
	261 - titres de participation	-		0,00
	266 - Autres formes de participation			0,00
chapitre 16	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSTS DE CREDIT	15 856 528,81	41 914 889,09	26 058 360,28
	1641 - Emprunt en euro - remboursement emprunt RLA	3 877 000,00		-3 877 000,00
	1641 - remboursement emprunt transfert métropole	11 979 528,81		-11 979 528,81
	1644 - Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie			0,00
	16451 - Remboursements temporaires sur emprunt en euros			0,00
				0,00
040	13918- subvention d'investissement inscrite au compte de ré	260 467,55	321 018,88	60 551,33
	subvention RLA	47 142,92	186 525,88	139 382,96
	subvention métropole	213 128,79	134 493,00	-78 635,79
	28135 - amortissement des installations générales	195,84		-195,84
13	remboursement subventions			0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 953 593,41	186 645,25	-4 766 948,16
001	Déficit reporté	3 070 232,08	5 781 746,62	2 711 514,54
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES		39 544 031,89	71 139 572,75	31 595 540,86

chapitre 16	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSTS DE CREDIT	8 800 450,00	44 934 000,00	36 133 550,00
	1641 - Emprunt en euro -		19 934 000,00	19 934 000,00
	16451 - Remboursements temporaires sur emprunt en euros		25 000 000,00	25 000 000,00
	165			
chapitre 13	SUBVENTIONS	630 000,00	295 038,73	-334 961,27
1068	Autres réserves	3 070 232,08	5 781 746,62	2 711 514,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	600,00	600,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	5 000,00	5 000,00
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 308 009,78	17 426 357,67	1 118 347,89
	28031 - Frais d'études	2 768,22	2 768,22	0,00
	2805 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, d	809 981,58	1 030 683,34	220 701,76
	28131- amortissement bâtiments	130 726,13	168 000,55	37 274,42
	28135 - amortissement aménagements	384 400,69	485 161,13	100 760,44
	28145 - amortissements des aménagements	337,18	13 955,92	13 618,74
	28151- installations complexes spécialisées	1 498 430,45	1 414 371,60	-84 058,85
	28153-installations à caractère spécifique	662 378,35	708 258,83	45 880,48
	28154 - amortissement matériel industriel	1 031,21	1 015,93	-15,28
	28155 - amortissement outillage industriel	149 437,16	183 570,69	34 133,53
	28157 - amortissements		-	0,00
	28158- amortissements		1 082,26	1 082,26
	28181 - Installations générales agencements aménagement	123 015,16	87 058,45	-35 956,71
	28182 - matériel de transport	3 595 441,55	4 711 229,26	1 115 787,71
	28183 - amortissement materiel bureau et informatique	253 523,86	323 849,67	70 325,81
	28184 - amortissement mobilier	32 154,40	47 499,61	15 345,21
	28188 - amortissement autre immo corporelle	2 670,59	1 444,47	-1 226,12
	sous total amortissements RLA	7 646 296,53	9 179 949,93	1 533 653,40
	28282 amortissements des biens NCA transférés	8 661 713,25	8 111 750,56	-549 962,69
	13918- subvention d'investissement inscrite au compte de résultat			0,00
	2182 - sortie immo		134 657,18	134 657,18
	28182 - matériel de transport			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		25 209,30	25 209,30
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 953 593,41	186 645,25	-4 766 948,16
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		33 762 285,27	68 654 597,57	34 892 312,30

A) Fonctionnement

La totalité des dépenses de fonctionnement réalisées s'élèvent à 228 540 K€ en 2024 contre 216 073 K€ en 2023.

Les dépenses augmentent donc de **12 467 K€** entre 2023 et 2024 et entraînent une augmentation de rémunération forfaitaire.

L'évolution des dépenses s'explique pour moitié par l'augmentation des frais de personnel où la Négociation Annuelle Obligatoire est calée sur l'inflation avec un différé d'un an et un gros effet report de 2023 sur 2024. Les effectifs ont augmenté de 76 etp essentiellement sur la population des conducteurs et des contrôleurs.

Le reste de l'augmentation se retrouve sur les dépenses générales avec en premier lieu la hausse de la sous-traitance (actualisation des prix), des dépenses d'énergie (prix électricité) compensées par une baisse des achats de billetterie, une hausse de l'entretien des matériels (obsolescence du tram, sortie de garantie des bus électriques), des assurances, des maintenances bâtiment et SAE, le financement des bus du BHNS (location, amortissement, intérêts d'emprunt).

Les recettes propres de fonctionnement, y compris le report du résultat de l'exercice précédent, augmentent de **5,23 M€**.

Le solde de la section d'exploitation a diminué de **2,88 M€**,

La rémunération forfaitaire augmente de **4 293 K€**, la développement de nouvelles recettes venant atténuer l'augmentation des dépenses.

1. Dépenses de fonctionnement

L'augmentation des dépenses de fonctionnement de **12 467 K€** se décompose suivant les chapitres comme suit :

- Chapitre 011 dépenses générales : **+4 875 K€**
- Chapitre 012 Charges de personnel : **+6 096 K€**
- Chapitre 65 autre charges de gestion courante : **+809 K€**
- Chapitre 66 Charges financières : **+589 K€**
 - dont RLA : **+459 K€**
 - dont intérêts sur emprunts transférés NCA : **130K€**
- Chapitre 67 Charges exceptionnelles : **-128 K€**
- Chapitre 68 : Dotations aux provisions : **-892 K€**
- Chapitre 42 Dotation aux amortissements : **+1 115 K€**
 - dont RLA : **+1 534 K€**
 - dont amortissement des biens affectés NCA : **-550 K€**
 - Valeur nette comptable des actifs cédés : **+135 K€**

a. Charges à caractère général (chapitre 011) : **+ 4 875 K€**

L'évolution des dépenses générales **+4875 K€** est marquée par une hausse des dépenses sur l'énergie (+1,6M€) en raison des prix de l'électricité compensés par une baisse des achats de billetterie (-1,8

M€), une hausse des dépenses de sous-traitance principalement due aux formules d'actualisation (+2,7 M) une hausse des assurances et de certaines maintenances (bâtiment, SAE +0,5 M€), le démarrage du financement locatif des bus du BHNS (+0,5 M€)

Dans les dépenses générales, la sous-traitance augmente de **2 729 K€**, et les dépenses hors sous-traitance augmentent de **2 146 K€**.

La sous-traitance (chapitre 011)

Ce poste présente une augmentation des dépenses de **+2 729 K€**, cette évolution s'explique notamment par les éléments suivants :

- La mise en œuvre des formules d'actualisation des marchés représente une grande part de cette évolution avec **+2 178 K€** soit +5,34% en global. L'actualisation annuelle suit l'inflation avec un effet retard d'un an. Parmi les indices qui entrent dans les formules d'actualisation l'indice salaire a augmenté de 5,6%, l'indice des services de 4%, l'indice du prix de vente des véhicules +6,8%, les formules d'actualisation trimestrielles qui prennent en compte les carburants (gazole) ont produit une hausse moyenne de 7%.
- Au niveau de l'offre des lots de la sous-traitance transport des lignes régulières de RLA, la comparaison entre les exercices 2023 et 2024 fait ressortir une augmentation des coûts hors actualisation de **273 K€** sur les heures et les kilomètres :
 - ✓ Economie sur les lignes scolarbus transférées à la métropole à partir de septembre 2024 pour -229 K€. Ces lignes touchent principalement le lot rive droite du var et dans une moindre mesure les collines niçoises et le secteur de plaine du var Carros :
 - ✓ Lot collines Niçoises : mise en place du plan colline à hauteur de +241 K€ fin octobre 2024, un niveau moins ambitieux que prévu initialement en raison des éboulements sur Durandy, renfort de la ligne 43
 - ✓ Secteur Vallées : +161 K€ : navette interne Auron, renfort ligne 90 et ligne Isola, doublage 100 % neige
 - ✓ Plaine du Var Carros : +49 K€ avec une augmentation d'offre sur les lignes express 2 et la création d'une ligne express 4 à partir de septembre 2023.
 - ✓ Est Littoral : +74 K€ 1 véhicule en plus sur la ligne 82 en été
 - ✓ Transport à la Demande : économie de -36K€ :
- La décarbonation du parc initiée en 2022 n'a pas eu d'impact en 2024 puisque le principal prestataire concerné sur le lot des collines Niçoises a reporté le passage en parc propre au 1^{er} janvier 2025. Seul un avenant pour le gaz bio a été passé sur les lots « plaine de Var » et « Vallées »
- Un complément en 2024 sur un rattachement de 2023 par rapport au passage en parc mixte pour le prestataire du lot Collines Niçoises de **+158K€**
- Surcoute Pôle d'Echange Multimodal Saint Augustin : **+108 K€** La gare routière en exploitation depuis le 1^{er} janvier 2024 génère des coûts d'exploitation qui sont à la charge des transporteurs. La régie compense ces coûts qui n'étaient pas prévus dans les marchés des transporteurs.

- Sur l'activité Mobil Azur, la sous-traitance augmentée de **+91K€**. Des moyens supplémentaires ont été ajoutés conjointement à une diminution d'effectifs en vue de passer sur un marché de sous-traitance totale : 1 véhicule en avril, 1 véhicule en septembre, et 1 véhicule en octobre
- Les dessertes événementielles ont diminué de **-250 K€** entre 2023 et 2024, malgré l'organisation de grands événements à Nice comme les JO et le Tour de France parce qu'une grande partie de ces dessertes a été réalisée en interne.
- En 2024, il n'y a pas eu de grève, tandis que des déductions ont été opérées en 2023 avec un impact de **+158 K€**, l'économie réalisée en 2023 n'étant pas reconduite en 2024.

Autres dépenses générales (chapitre 011) +2146 K€

- Achats : carburants, pièces de rechange, billetterie : **+551 K€**
- Services extérieurs : maintenance, entretien, assurance, études : **+965 K€**
- Autres services extérieurs : nettoyage, gardiennage, marketing, communication et frais généraux : **+619 K€**
- Impôts et taxes : **+11 K€**

Le détail des comptes ci-dessus :

Achats : énergies, pièces de rechange, billetterie stock : +551 K€

L'augmentation des achats de +551 K€ résulte pour l'essentiel, d'une hausse significative des énergies utilisées (+1,6M€) en raison de la hausse du prix de l'électricité, ainsi que des pièces de rechange et fourniture techniques (+487K€) compensés par une baisse des achats de billetterie (-1,85 M€) après le pic de 2023 en raison des modifications tarifaires du 1^{er} juillet).

➤ **Energies utilisées pour la traction des véhicules et bâtiment : +1636 K€ :**

Elles comprennent le gazole, le gaz naturel pour la traction et le chauffage, l'électricité de traction ainsi que l'électricité de bâtiment.

L'évolution de 1636 K€ entre 2023 et 2024 est contrastée suivant les types d'énergie :

- Gazole : -591 K€
- Carburant non stocké (gaz naturel) : -255K€
- Electricité de traction : + 1836 K€
- Electricité bâtiment et gaz chauffage : +647 K€

La hausse de 1636 K€ peut se résumer à la forte hausse des prix sur l'électricité (+80%) atténuée par une baisse des prix sur le gazole et le gaz naturel (renouvellement du marché en juin 2024) et par la poursuite de la décarbonation du parc et les effets économiques du transfert des énergies

L'évolution des prix unitaires moyens facturés :

carburant	unité	réalisé 2024	réalisé 2023	évolution 2024 / 2023
gazole	litre	1,38	1,46	-5%
GNC	MWh	68,19	80,12	-15%
élec bus	Kwh	0,211	0,115	83%
élec tram	Kwh	0,186	0,107	74%

On peut synthétiser les causes de variations entre 2023 et 2024 en montant dans le tableau ci-dessous :

carburant	effet kilomètre / périmètre	transfert mode énergie	prix	autre	total variation 2024/2023
gazole	23 545	- 475 749	- 139 149	-	- 591 353
GNC	15 713	- 37 357	- 291 252	54 081	- 258 815
élec bus (mats)	1 111	154 090	245 655	- 3 742	397 115
total bus traction	40 369	- 359 016	- 184 745	50 339	- 453 054
électricité traction	- 53 467		1 492 290	- 1 374	1 437 449
part bâtiment (COT CMCG)	96 518		301 563		398 081
total TRAM SSR	43 051	-	1 793 853	- 1 374	1 835 530
gaz bâtiment chauffage			- 58 862	-	- 58 862
électricité bat drap		29 279	63 635	4 412	97 326
électricité bâtiment Drap IRVE		44 513	41 528		86 040
électricité bâtiment autre			124 432		124 432
carburant autre (PMR vhs)			4 206		4 206
total bâtiment et autres	0	73 792	174 938	4 412	253 142

L'évolution de la répartition des kilomètres parcourus par type d'énergie pour le réseau bus :

énergies	réalisé 2024	réalisé 2023
gazole	37%	44%
GNC	35%	37%
électricité	28%	19%

- **Gazole : -591 K€,** les différentes composantes de l'évolution sont à la baisse :
 - Une diminution de -476 K€ due au transfert de mode d'énergie (la part gazole a diminué de 44% à 37% entre 2023 et 2024) du gazole vers l'électricité.

- Une augmentation de +26K€ liée à une augmentation de kilomètres
- Une diminution de -139 K€ en raison du prix, qui passe de 1,46€ le litre à 1,38€ le litre soit - 5%.

- **Gaz naturel : -259 K€**

Ce poste diminue en raison principalement d'une baisse des prix suite au renouvellement du marché.

Les différentes composantes représentent en détail :

- Baisse des prix : -291 K€. Le prix moyen du mégawattheure est passé de 80,12€ à 68,19€, avec le marché renouvelé au mois de juin.
- Transfert de mode d'énergie : -37 K€ le transfert du gazole vers le gaz marque le pas en 2024 en raison du kilométrage atteint par certains véhicules. La part du gaz dans Les kilomètres parcourus est passée de 37% à 35%.
- Hausse des kilomètres : +16 K€
- Autre évolution : +54 K€

- **Autre carburant non stocké: +4 K€**

- dont carburant pour l'activité PMR et véhicules de services: +4 K€

- **Electricité traction bus, tram et fonctionnement SSR : +1936 K€**

- L'électricité traction bus (mâts) a augmenté de **+397 K€**, principalement en raison de l'augmentation des prix +246 K€ et du transfert des énergies +154 K€, la part des kilomètres bus parcourus en électricité a augmenté sensiblement mais n'est pas encore majoritaire (de 19% à 28%). Par ailleurs les bus consomment moins en électricité que dans les autres énergies. L'impact de l'évolution de l'offre n'est que de 1 K€.
- L'électricité des SSR du tram a augmenté de **+1836 K€** La comparaison entre 2023 et 2024 porte sur la globalité des SSR y compris la part bâtiment pour ne pas fausser l'analyse en raison de la modification de la réparation entre traction et bâtiment entre 2023 et 2024. L'augmentation des dépenses résulte en premier lieu de l'augmentation du prix moyen du kwh (+74%) +1794 K€ et dans une moindre mesure en raison de l'augmentation des kilomètres tram (+43 K€, + 120 000 kms parcourus)

- **Electricité bâtiment, chauffage : +249 K€**

- Le chauffage au gaz bénéficie de la baisse du prix du marché : -59 K€
- Les dépenses d'électricité pour le bâtiment augmentent de +308K€
 - ✓ dont 184 K€ pour le dépôt de Drap en raison de la part grandissante des consommations pour les bus (IRVE) intégrées dans la facturation (+45K€), et de la station gaz dont la capacité a augmenté (+29K€) et d'un effet prix sur l'ensemble (+105K€).
 - ✓ dont 124 K€ pour les autres bâtiments en raison de l'augmentation des prix

➤ **Autres : eau, lubrifiant : +4K€**

- Lubrifiants : -27 K€ les prix des lubrifiants suivent le gazole. Par ailleurs Les dépenses de ce poste fluctuent en fonction des révisions des véhicules
- Eau : +31K€

➤ **Achats de billetterie et consommables billettique : -1 847 K€**• **Achat de billetterie : -1814 K€**

Après l'augmentation tarifaire du 1^{er} juillet 2023 et la fin des titres magnétiques, accompagnés d'une transition dans le comportement des clients qui ont eu tendance à multiplier les achats de cartes plutôt que de recharger le support en voyages, les achats de billetterie ont baissé progressivement sans être revenus au niveau antérieur. Par ailleurs pour l'année 2023, du stockage avait été nécessaire, compte tenu des délais d'approvisionnement pour préparer le passage au sans contact.

• **Consommables billettiques : -34 K€**

Utilisés pour l'impression des cartes, ils suivent l'évolution des achats de billetterie.

➤ **Variation de stocks dépenses : +158 K€**

L'évolution correspond à la prise en compte du stock final de l'année 2023 pour le gazole, la billetterie, les lubrifiants et les pièces de rechange. L'augmentation porte plus particulièrement sur l'augmentation du stock de pièces de rechange bus et tram

➤ **Pièces de rechange et autres fournitures techniques : +487 K€**• **Pièces de rechange, stockées et non stockées: +277 K€**

Les pièces de rechange sont une composante de l'entretien du matériel roulant. Les dépenses augmentent à la fois pour l'entretien des bus et des rames de tramway.

Sur l'activité bus, les dépenses augmentent (+162 K€) en raison du vieillissement des premières séries de bus au GNC et des bus au gazole qui ont roulé en lieu et place des bus électriques. La hausse s'explique aussi par des accrochages plus fréquents et par l'augmentation du prix des pièces.

Les dépenses pour le tram augmentent : +119 K€ en raison des pièces nécessitées par les 2 rames supplémentaires, par les révisions des 900 000 kms et 450 000 kms et par le surcoût des élastomères.

- **Achat de pièces pour les installations fixes du tram** (plate-formes, voies, lac...) **+92 K€**. En 2024 des commandes de batteries pour l'éclairage de sécurité, ainsi qu'une hausse des achats composants électriques et électroniques ont grevé les dépenses.

- **Achat de pièces pour la billettique : +77 K€** une opération d'achat de valideurs d'occasion (modèle VPE 412) a été reconduite auprès de Montpellier) et des commandes importantes de SAM (cartes à puce permettant les échanges d'information avec les titres de transports) pour le rechargement de ces valideurs a été faite

• **Autres fournitures techniques (consommables, outillage spécifique) : +45 K€**

Pour l'essentiel, l'augmentation porte en partie sur les consommables (vis, chiffons, équipements individuels, gants) pour 19K€ et les achats de pièces pour équipement spécifiques (dont mâts de rechargements) 26K€.

➤ **Autres achats : +114 K€**

- **Matériel médical: +10 K€**.
- **Achats pour la signalétique : +42 K€** dont achats pour l'équipement des lignes de tram dans le cadre du nouveau schéma d'exploitation : +31 K€

- **Vêtements de travail : +48 K€** effets de la norme de sécurité ATEX et fluctuations des dépenses qui dépendent du système de dotation à point dans lequel un report est permis d'une année sur l'autre.
- **Achats pour distributeurs de titres : +14 K€**

Services extérieurs : maintenance, entretien, assurances, études : +965 K€

L'augmentation des services extérieurs augmente sous l'effet du démarrage du financement en locatif de bus pour +467K€, de l'augmentation des maintenances bâtiment et SAE pour +444 K €, de l'augmentation une fois de plus des primes d'assurance pour +337 K€, atténués par des économies sur la maintenance des batteries tram L1 pour -497 K€ suite à l'échéancier en année pleine.

Locations immobilières et charges locatives: pas d'évolution

Cet équilibre correspond à des dépenses supplémentaires et des économies, notamment :

- Economie de -107 K€ sur le parking relai Port Lympia, avec un changement d'étage et un nombre de place louées moins important
- Economie de -55 K€ sur le parking relai de Gorbella la facturation a été revue à la basse avec un changement de modalités, en fonction du nombre de passages en 2024 au lieu d'un forfait en 2023
- Deux étages supplémentaires loués à Grand Central, le quatrième et le cinquième étage dont un toute l'année 2024 : +149K€

- **Locations mobilières (véhicules): +507 K€**

L'évolution résulte d'une part du démarrage de la location d'une partie des bus du BHNS, et d'autre part d'une hausse sur la location des véhicules de service de +68K€.

La location des véhicules pour le service de personnes à mobilité réduite diminue de **-28 K€**

Pour la première fois en 2024, la régie a eu recours à un contrat de location longue durée pour le financement d'une partie de l'acquisition des bus destinés au BHNS. Le contrat a démarré début juillet avec la livraison des bus avec un impact de **+467 K€**.

La location des véhicules légers augmente de **+68 K€** en raison de l'augmentation du parc et du verdissement de la flotte lors du renouvellement. Le surcout est compensé par l'octroi de bonus écologiques en recettes de fonctionnement.

- **Locations mobilières autres : +28K€**

La variation porte essentiellement sur la location des copieurs, l'année 2023 n'ayant pas été facturée en totalité.

- **Redevances et droits de passages : +173 K€**

Il s'agit des droits de passage à la charge de la Régie Lignes d'Azur liés au Pôle d'échange Multimodal de Saint Augustin en exploitation depuis début 2024

- **Entretien du matériel roulant : -144 K€**

- ✓ La diminution entre 2023 et 2024 porte essentiellement sur l'activité tram : -256K€, en raison d'une diminution sur les opérations du système de freinage des rames de la ligne 1 de -214 K€, et de la captation -49 K€

- ✓ L'entretien des bus qui en dehors du remorquage est devenu important diminue de -6K€
- ✓ tandis que l'entretien de l'activité Mobil Azur augmente de +89 K€,
- ✓ ainsi que les traitements antiparasitaires pour les bus et tram: +26 K€

- **Entretien des autres matériels et outillage : -66 K€**

Cette évolution s'explique par des économies sur les installations fixes et la station de gaz compensées partiellement par des dépenses supplémentaires sur les véhicules de service :

- Entretien des installations fixes : -80 K€ : la maintenance habituelle des voies qui consiste en meulage, rechargement de voie et maintenance des appareils de voie varie peu d'une année sur l'autre. Il peut s'y ajouter des entretiens ponctuels comme le remplacement du rail cassoti en 2023 pour 46 K€ qu'on ne retrouve pas en 2024.
- Effet en année des économies réalisées sur la maintenance de la nouvelle station de compression de gaz mise en service en mars 2024 par rapport à l'ancienne station : -42 K€.
- L'entretien des outillages spécifiques : -24 K€
- Entretien des véhicules de service : +75 K€ en raison à la fois de l'augmentation du parc et du vieillissement de la moyenne d'âge.

- **Entretien des pneumatiques : -19 K€**

- **Entretien ponctuel du bâtiment : +110K€**

- Principalement, il s'agit des interventions ponctuelles d'entretien sur le bâtiment: +113 K€. Cette hausse s'explique pour deux raisons :
 - ✓ En premier lieu, les interventions ponctuelles du bâtiment par le prestataire qui assure la maintenance des bâtiments de RLA ont augmenté de **+91 K€**. En 2023, une partie de l'entretien curatif de ces bâtiment n'a pas été facturé jusqu'à hauteur de 60K€ en application d'un protocole d'accord avec le prestataire visant à indemniser RLA des défauts rencontrés en exécution du marché l'année précédente.
 - ✓ des travaux ponctuels comme la réparation d'un puits de lumière dans une des stations souterraines suite à du vandalisme a généré une augmentation de **+31K€**
 - ✓ L'emménagement dans deux étages supplémentaires à Thiers a induit des dépenses supplémentaires de pose de films adhésifs sur les vitrages et de stores sur mesure à hauteur de **+14 K€**.
 - ✓ A l'inverse, des économies sont réalisées sur la protection incendie et le curage réseau pour **-17 K€**
- Dans une moindre mesure, des évolutions qui se compensent sur d'autres postes
 - ✓ Contrôle réglementaire : -12 K€ certains contrôles n'ont pas de périodicité annuelle. L'année 2023 comprenait notamment le contrôle des canalisations gazoil qui n'ont pas été reconduites en 2024.
 - ✓ Espaces verts : -41 K€ les travaux suite à du vandalisme ont été moins importants qu'en 2023 où les dépenses avaient été affectées par un gros sinistre au local de magnan, et un autre boulevard Paul Montel causé par un tiers et suscitant la pose de gazon en plaque suite aux détériorations.
 - ✓ Traitement des déchets : +52 K€ en raison de la hausse des prix des nouveaux marchés (coût du transport) et de la multiplication des flux avec l'obligation de trier davantage

- ✓ Contrôle d'accès et équipement vidéo des bâtiments : -46 K€ par rapport à 2023 où une remise à niveau des contrôle d'accès et des équipements en caméras de vidéo-surveillance avait été faite, notamment au pôle d'échange multimodal de Saint Augustin
- **Entretiens des autres biens immobiliers : +106 K€**
Cette évolution est en partie ponctuelle et correspond :
 - ✓ à la pose de la signalétique dans les stations tram du tunnel pour préparer le nouveau schéma d'exploitation pour : +78K€,
 - ✓ à l'augmentation de +22 K€ de l'entretien des copieurs qui n'avaient été facturés en totalité en 2023
 - ✓ à l'augmentation de l'entretien des distributeurs de titres pour +6K€
- **Maintenance des bâtiments, ascenseurs, matériels et outillage : + 252 K€**
 - Maintenance préventive forfaitaire du bâtiment : **+147 K€**. Le marché a été renouvelé avec des prix plus élevés en octobre 2023 pour un résultat plus qualitatif. Il englobe également des ajouts de sites comme les étages supplémentaires à grand central et la gare de saint augustin.
 - Nouvelle compétence transférée de la métropole en 2023: surveillance de la structure du COT : l'évaluation de la maintenance a été revue à la hausse de **+110 K€**
 - Maintenance des extincteurs : **+12 K€**
 - Maintenance des ascenseurs : **+15 K€**
 - Diminution des dépenses de maintenance en vidéo surveillance : **-32K€**
- **Maintenance forfaitaire des batteries tram de la ligne 1 : -497 K€**
Elle diminue significativement en raison d'un effet en année pleine d'un échancier différent après la reconduction du marché (périodes représentant chacune 12,5% du montant total du contrat au lieu de 13% pour un montant de -330K€), d'un avenant suite à l'investissement par RLA dans les chargeurs de -54 K€ sur le 2^{ème} semestre de 2024, et de l'absence de rattachement de révision de prix en 2024 pour -113 K€
- **Maintenances logiciels informatiques : -89 K€**
 - Dont maintenance courants faibles : +23 K€ en 2024 commence la maintenance forfaitaire des systèmes de GTC tandis qu'en 2023 n'étaient enregistrés que des achats ponctuels
 - Dont garantie équipement réseau serveur : -38 K€. cette ligne budgétaire regroupe les contrats passés pour la maintenance des serveurs, la maintenance d'équipements sécuritaires et de licences destinées à la restauration des données en cas de problèmes. Une économie a été réalisée sur la partie infrastructure de stockage et restauration de données.
 - Dont maintenance du système billettique : -152 K€ par rapport à l'année 2023 où des dépenses correctives avaient été faites pour adapter le système à la nouvelle gamme de titres de transport
 - Dont maintenance Flowly : +74 K€ reclassement de la dépense par l'agence comptable en 2024 (enregistré au chapitre 65 en 2023). Logiciel hébergé restituant en temps réel les données de fréquentation du réseau
- **Maintenance SAE, radio : +192 K€**
Le Système d'Aide à l'Exploitation du tram a vu sa couverture étendue au bus RLA et sous-traitants depuis le 1^{er} avril 2023 qui s'est accompagnée d'une maintenance sur les équipements. Cette maintenance a un effet année pleine de +24K€ à laquelle s'ajoute depuis le 1^{er} février 2024 la

maintenance logicielle pour +138K€. Par ailleurs, le coefficient d'actualisation est passé de 5% à 8,8% soit un impact +30 K€.

- **Primes d'assurance : +337 K€**

Les primes d'assurance représentent 4,21 M€ dont une prime pour la flotte automobile (bus et véhicules légers), y compris l'assurance de dommage aux matériels roulant de 3,14 M€, une prime Responsabilité Civile tram de 0,67 M€, soit au total 3,8 M€ pour couvrir le matériel roulant, le reste couvrant les biens immobiliers.

Les primes d'assurance ont augmenté sous l'effet de la révision des prix et du maintien dans le parc de bus réformés ainsi que de l'augmentation de la flotte des véhicules légers :

- **+ 289 K€** sur la flotte automobile dont +160 K€ sur la révision des prix des primes unitaires de la flotte auto bus et véhicules légers à raison +8% sur l'ensemble des prix. Par ailleurs le nombre de véhicules assurés a augmenté en raison de la présence de 14 bus réformés au 31 décembre 2024 soit un impact de +69 K€ sur la prime et la conservation, et de l'augmentation de 13 véhicules légers qui ont un impact de +61 K€.
- **+31K€** sur l'assurance dommage aux biens du bâtiment. Les capitaux assurés ont été revalorisés selon l'indice RI qui a diminué entre 2023 et 2024. Cependant les capitaux assurés ne diminuent pas car ils ont aussi été revalorisés à hauteur de nouveaux apports : La station de gaz de Drap pour 5 M€, le pôle d'échange multimodal pour 22 M€, le SAE et les Bornes d'Information Voyageurs pour 3,27 M€, les DTT pour 1 M€, les bureaux pour 493 K€, les parkings vélos pour 252 K€.
- **+13 K€** sur la protection juridique des administrateurs.
- **Franchises : -5 K€**
- **Etudes : -33 K€**
 - Dont service études : -57 K€ : davantage d'études ont été faites en 2023 qu'en 2024 dont un accompagnement pour instaurer la culture de la satisfaction de la clientèle à hauteur de 15 K€
 - Dont service qualité : + 10 K€. Un audit plus important a eu lieu en 2024 pour la certification ISO 9001 et 14001
- **Système numérique d'information voyageurs : +94 K€**
Les dépenses pour le système d'information numérique des voyageurs ont augmenté de +94K€ principalement en raison de la facturation de sms d'information en temps réel des événements du réseau qui ont beaucoup augmenté par rapport à 2023
- **Autres services extérieurs divers (traduction, titres de transport, documentation) +16K€**

Autres services extérieurs : nettoyage, gardiennage, marketing, communication et frais généraux : +619K€

Ce regroupement de dépenses affiche une augmentation entre 2023 et 2024 principalement en raison du reclassement des frais pédagogiques de formation (590 K€) dans les autres services extérieurs alors

qu'ils étaient comptabilisés en chapitre 12 les années antérieures. Pour les autres postes, des économies enregistrées sur les frais afférents aux paiements en lignes et sur les frais liés à l'augmentation tarifaire en 2023 compensent les augmentations sur le nettoyage, les frais de carte bleue ou sur le covering tram.

Nettoyage : +100 K€

- Les dépenses de nettoyage sont passées de 1 397 K€ à 1 497 K€ en 2024.
- Les formules d'actualisation ont eu une incidence significative sur ces marchés : + 3,1% au 1^{er} juin 2024 soit un impact de +26 K€
- De nouveaux sites sont venus s'ajouter de manière pérenne sur toute l'année 2024 :
 - ✓ Le Pôle d'Echange Multimodal de la gare Saint Augustin pour +33 K€
 - ✓ Les étages supplémentaires de Grand Central pour +11K€
 - ✓ Des parkings vélos pour + 5K€
- Des nettoyages ponctuels à hauteur de +25K€ ont été fait dans les stations voyageurs du tram des lignes 1 et 2 et sur les DTT du BHNS

- **Gardiennage : 1 K€** : stabilisation des dépenses après deux années d'économies.

• **Dépenses de marketing communications : +162 K€**

- Impression : +175 K€, dans cette évolution, les dépenses de covering tram entrent pour +140 K€. Pour mémoire, ces dépenses consistent à habiller les rames de tram d'adhésifs pour la publicité gérée directement par RLA en régie depuis avril 2023.
- En 2023, un surcout avait été causé par les impressions destinées à la campagne d'information sur le changement tarifaire. On ne retrouve pas ces dépenses en 2024, d'où une baisse de - 51K€
- En revanche, le service études a augmenté les impressions de plan pour +89 K€. Il y a eu besoin d'un tirage spécifique pour des modifications du réseau
- Frais de conception de documents : -35 K€ : en 2023, la campagne de promotion pour « ma carte » la carte nominative des transports destinée à tous les métropolitains représentait 36K€, l'absence de cette dépense exceptionnelle en 2024 explique la diminution du poste,
- Insertion média : -3K€
- une augmentation des annonces légales (marché public, recrutement) : +6K€
- Objets publicitaires : +5K€,

- **Annonces et insertions : +6 K€** il s'agit des annonces légales pour le recrutement RH ou pour les marchés publics

• **Frais de déplacement, mission, réception : +8 K€**

- **Frais de transport sur achat : +10 K€** concerne les pièces de rechange que l'on envoie en réparation

- **Frais de déménagement : +7K€** concerne le déménagement de mobilier lors du transfert de certains services vers de nouveaux locaux

• **Autres rémunérations extérieures : -34 K€**

- En 2023, les dépenses s'élevaient à 56 K€ et correspondaient principalement à une assistance pour l'élaboration d'un marché d'épargne salariale.
- En 2024 l'assistance sur le même marché se poursuit à hauteur de 18 K€. Il s'y ajoute une autre dépense d'assistance pour la recherche de subvention à hauteur de 7 K€

- **Honoraires : -7 K€,**

Les dépenses en honoraires diminuent légèrement entre 2023 et 2024. En 2024 les honoraires s'élèvent à 259K€ et se composent de 63 K€ d'honoraires sur les assurances, de 23 K€ d'expert-comptable pour le Comité Social d'Entreprise, de 114 K€ en conseil ou représentation en droit social, de 15 K€ de conseil ou de représentation en droit public, de 16K€ pour la commission médicale Mobil Azur, de 17 K€ de frais de laboratoires ou de cardiologues prescrits par le médecin du travail, et de 11 K€ d'honoraires divers (immobilier sténo...).

- **Collecte de fonds et frais bancaires : -102 K€**

- Frais bancaires : -101 K€,
 - Les frais de carte bleue ont augmenté de +96 K€ et correspondent à une augmentation des recettes clients par rapport à 2023, et à une utilisation plus fréquente de la carte bleue dans les modes de paiement des clients de la régie (achats auprès des distributeurs de titres). Cette tendance est observée depuis plusieurs années.
 - Une importante économie de -204 K€ est réalisée sur les frais facturés par ingenico (paiement par téléphone) à la suite d'une négociation sur le renouvellement du contrat et ce, alors que le développement sur les paiements dématérialisés se poursuit.
 - les frais de commission sur emprunt augmentent de 5K€ entre 2023 et 2024, les montants empruntés étant plus importants en 2024. Les frais sur les paiements qui passent par la e-boutique augmentent de 2 K€.
- Collecte et Transport de fonds : stabilité entre 2023 et 2024 (-1K€)

- **Frais postaux : -59 K€**

Les frais postaux avaient augmenté en 2023 en raison de vagues de communication par courrier, notamment une grande opération d'information sur les modifications tarifaires du 1^{er} juillet adressée à l'ensemble des clients de RLA. Ils sont revenus au niveau des années antérieures

- **Téléphonie et liaisons billettique spécialisées: -24 K€**

Changement de prestataire avec des abonnements moins chers et une technologie différente.

- **Autres services extérieurs : + 573K€**

- Dont frais pédagogiques des séquences de formation : +590 K€ Un changement de méthode de comptabilisation a eu lieu en 2024 à la demande de l'agence comptable. Ces dépenses étaient antérieurement comptabilisées au chapitre 012. Indépendamment de ce reclassement, les frais pédagogiques ont augmenté de 219 K€ entre 2023 et 2024 en raison de formations constructeurs plus importantes pour les services techniques bus, de formation informatiques liées à l'arrivée de microsoft 365 et du nouveau logiciel de paie et de gestion des ressources humaines. L'arrivée de nouveaux collaborateurs a également contribué à l'augmentation avec les formations initiales.
- Dont conseil et services extérieurs : +32K€ pour l'essentiel une augmentation des frais de cartographie +15 K€ (mise à jour de plans supplémentaires) et des frais de recrutement pour un directeur général et des cadres (+14K€)

- Dont machines à boisson : -55K€ mise en place des gourdes et économie sur les bouteilles d'eau distribuées aux conducteurs, ce qui implique un petit surcoût sur la location des bouteilles. L'économie est aussi le résultat d'un effort de gestion

Impôts et taxes : +11K€

La baisse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée suite à la baisse de taux sur 2024 est compensée par la hausse de la CFE et des taxes foncières facturées.

- **Dont Cotisation sur la Valeur Ajoutée : -125 K€**

La diminution amorcée dans les années précédentes continue en 2023 avec une réduction de 50% en conformité avec la loi de finance qui prévoyait encore en 2024 une disparition progressive de cette taxe d'ici 2027. Le taux de la CVAE est passé de 0,75% de la valeur ajoutée en 2022, à 0,375% en 2023 et 0,28% en 2024. Il était de 1,5% en 2020 et a été réduit de 50% à partir de 2021. La taxe suit également l'évolution à la hausse de la valeur ajoutée et indirectement celle de la rémunération forfaitaire.

- **Dont Cotisation Foncière des Entreprises : +99 K€**

L'administration fiscale a établi des impositions sur certains parkings relais qui n'était pas intégrés dans le périmètre jusqu'à présent :

- ✓ Le parking relai de saint Isidore (IKEA) +56 K€
- ✓ Le parking relai de Pont-Michel : +15K€ au titre de l'année 2024, +30K€ au titre des deux années précédentes
- ✓ La variation des CFE des autres sites fait ressortir une baisse de -2K€
- ✓ Un travail va être mené pour l'ensemble des sites de la régie qui devrait aboutir à des impositions supplémentaires

- **Dont taxe véhicule de société : +8 K€**

La taxe augmente avec le nombre de véhicules assujettis.

- **Dont Contribution Sociale de Solidarité : +9 K€,**

Cette taxe est assise sur le chiffre d'affaires encaissé, elle évolue avec la rémunération forfaitaire.

- **Dont Taxe Foncières et divers : +18K€**

Le poste évolue avec le périmètre sur certaines locations et l'augmentation des taux :

- ✓ Grand central : +10 K€ (4^{ème} et 5^{ème} étages supplémentaires)
- ✓ Location vélo Connexio : +6 K€
- ✓ Agence Dubouchage (+1 K€ taux)
- ✓ Agence Renoir : non facturé en 2023 : +1K€

b. Charges de personnel (chapitre 012) : +6 096 K€

Le chapitre 012 des frais de personnel évolue en fonction des effectifs, des augmentations générales des salaires issues des négociations annuelles obligatoires, du glissement vieillesse technicité et d'un

certain nombre d'autres éléments (retraites, absentéisme...). L'évolution de 6 M€ entre 2023 et 2024 résulte principalement de l'impact des NAO 2023 et 2024 avec un impact important de la NAO 2023, celle-ci étant fractionnée en juillet et octobre, ainsi qu'une hausse des effectifs de 76 etp compensés partiellement par une diminution des temps dus.

- L'augmentation de la valeur moyenne du point est de 4,6% dont 3 % d'effet report 2023 et 1,6% d'effet masse des négociations 2024. En niveau l'augmentation du point 2024 est de 3,2%, l'inflation 2023 étant de 4,9% mais elle a été appliquée en juillet 2024. L'augmentation moyenne des salaires a un impact de : **+4 180 K€**.
- Le Glissement Vieillesse Technicité a augmenté de **500 K€** entre 2023 et 2024, ce qui correspond aux moyennes d'années antérieures.
- Entre 2023 et 2024, les effectifs ont augmenté de **+76,14 etp**. Cette augmentation globale porte principalement sur la conduite (+52 etp), les services techniques (+4 etp), le contrôle (+18 etp), le service commercial (+5 etp), et les autres services supports (+6 etp) et est compensée par une diminution au lavage (-5 etp) et au service PMR (-4 etp). L'impact de ces embauches est de **+3 025 K€**. En ce qui concerne les conducteurs, l'année 2023 avait été marquée par une baisse des effectifs (gel des embauches) en phase avec la mise en œuvre d'un plan d'adaptation d'offres fin 2022 et début 2023. L'année 2024 marque une remise à niveau des effectifs et une augmentation de l'offre avec l'effet en année pleine des deux rames ajoutée sur la ligne 2 depuis septembre 2023 et la mise en place du BHNS en octobre 2024. La hausse des effectifs conducteurs répond aussi au besoin de diminuer les repos supprimés et de pallier à l'absentéisme.
Les effectifs augmentent au service sûreté contrôle (+18 etp) en report de 2023 et au commercial (+5 etp) pour pallier à l'absentéisme important dans ce service et pour renforcer les périodes de forte affluence à l'agence commerciale. Ils augmentent aussi au tram (+3,34 etp) en report de 2023, à la coordination PMR (+3 etp) en rattrapage de départs, et à la direction administrative.
Ces augmentations sont compensées par une diminution des conducteurs PMR (-4,9 etp) par rapport à la baisse d'activité et au service lavage (-4,9 etp).
- Les indemnités journalières de sécurité sociale, perçues en recettes et reversées aux agents en indemnités ont augmenté de **+127 K€**. On retrouve cet écart en recette. La part de salaire brut déduite sur les rémunérations des agents absents, corrélée notamment aux indemnités journalières, a généré une économie de **-407 K€**. L'absentéisme a augmenté sur l'ensemble des services en 2024 : 7,44% tous services confondus en moyenne en 2024 contre 6,74% en 2023. Les conducteurs augmentent également (9,37% en 2024 contre 8,56% en 2023).
- Les temps dus ont diminué de **-1546 K€**. La part des temps dus payés reste stable en montant même si les quantités payées ont diminué. La diminution porte sur la dotation de la provision. La dotation de la provision 2023 était importante car elle prenait en compte pour la première fois la valeur du point du mois de décembre de l'année en cours pour la valorisation des compteurs et non plus celle de l'année précédente. De plus les congés pris par anticipation n'avaient pas été décomptés sur le bon exercice pour les conducteurs.
Entre 2023 et 2024, la méthode de valorisation reste la même et le rattrapage des congés pris par anticipation a été intégré. Dans l'ensemble, les compteurs baissent en quantité. La

provision tous compteurs confondus diminue légèrement se traduisant par une reprise constatée en recette

- Les indemnités de départ à la retraite ont augmenté de **+92 K€**, Le nombre de départ est plus important en 2024, 30 départ en 2024 contre 21 en 2023. Les indemnités de rupture (licenciement, rupture conventionnelles...) ont diminué de **-155K€**.
- En 2023, une prime de partage de la valeur a été versée pour 2 962K€ et aucun intéressement n'a été versé pour cause de réécriture de l'accord suite aux remarques de l'URSSAF. En 2024, le nouvel accord d'intéressement fait l'objet d'un acompte de 40%, le solde a été rattaché en attendant le résultat des calculs sur la base de l'ancien accord soit 2948 K€ forfait social compris. Une PPV pour compenser les effets de l'inflation a été versée en sus pour 324 K€. La comparaison pour ces éléments fait ressortir une augmentation de **+310 K€**
- Les charges sociales : **-465K€**
La requalification de l'intéressement 2022 en prime par l'URSSAF et son assujettissement aux cotisations sociales a génère un surcote non récurrent de +465K€ en 2023 qu'on ne retrouve pas en 2024
- Absence de grèves en 2024, contre 7 jours en 2023. L'année 2023 a été marquée par les mouvements nationaux de protestation par rapport au projet de loi sur la réforme des retraites l'absence de grève génère une augmentation des dépenses de **+761 K€**.
- Les dépenses de formation continue (frais pédagogiques) ont été réaffectées au chapitre 011 soit un impact sur le 012 de **- 371K€**.
- Le recours au personnel intérimaire a diminué de **-172K€** En 2023 il a été fait appel à l'intérim principalement pour le changement billettique et le renfort à l'agence commerciale en raison des évolutions tarifaires et du lancement de « ma carte ».

c. Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : +809 K€

Ce chapitre consiste essentiellement au reversement à la Métropole de recettes encaissées pour la gestion des gares routières (+316 K€) pour le compte de la métropole, de redevances informatiques et de perte de créances irrécouvrables + 184 K€

- Entre 2023 et 2024, les recettes des gares routières augmente de **+316 K€** ce qui explique une augmentation du reversement du même montant. Ce reversement comprend en 2024 la nouvelle gare routière de Saint Augustin pour 301K€
- Une indemnité pour imprévision sur un marché de voirie rattachée pour 51K€ en 2023, tandis que des protocoles d'indemnisation ont été rattachés pour 68K€ en 2024 au bénéfice de fournisseurs sur des commandes de gros outillages en vue du projet de dépôt qui ont dû être annulées soit une évolution des **+17K€**
- Dans le même temps les dépenses de redevance de logiciel (services hébergés, licences) ont augmenté de **+284 K€**. Cette évolution intègre un changement d'affectation de la solution hébergée Flowly vers le chapitre 11 soit un impact de -75K, et une augmentation des autres logiciels de +359K€, dont le logiciel SIRH pour +230 K€, les licences microsoft 365 pour 58 K€, un logiciel RIOT security pour 23K€.

- Des pertes sur des créances irrécouvrables ont été constatées pour **+184 K€** dont les principales sur le prestataire de publicité extérieur média

c. Charges financières (chapitre 66) : + 589 K€

Ce chapitre comprend les intérêts des emprunts souscrits pour financer les investissements. Cette charge augmente avec le nombre des emprunts, et aussi les intérêts des emprunts des biens affectés dans le patrimoine dont une partie est soumise au taux du livret A (53,24 M€) ou à des taux variables de type Euribor trimestriels (41,38 M€). Après une envolée en 2023, les taux ont continué d'augmenter en 2024. La hausse des intérêts est due principalement aux emprunts RLA dont le volume augmente d'année en année et particulièrement en 2024 (19 934 K€ d'emprunt souscrits à des taux avoisinants les 4% avec un effet année pleine des emprunts l'année précédente et dans une moindre mesure les intérêts des emprunts transférés par MNCA dont une grande partie a été contractualisée à taux variable en 2023)

- Intérêts RLA : +459 K€
- Intérêts MNCA (emprunts transférés) : +130 K€

Au 31 décembre 2024, la répartition de la dette de la Régie Ligne d'Azur se traduit pour l'essentiel :

Dette par année

	2023	2024
<i>Encours au 31/12/N</i>	236 309 807,38 €	239 328 918,29 €
<i>Capital payé sur la période</i>	15 856 528,81 €	16 914 889,09 €
<i>Intérêts payés sur la période</i>	3 767 304,80 €	6 440 734,44 €
<i>ICNE (impact sur la période N)</i>	2 097 004,32 €	12 412,70 €
<i>Nombre emprunts</i>	34	36
<i>Taux moyen sur la période</i>	2,76%	2,88%

d. Charges exceptionnelles (chapitre 67) : -128 K€

En 2023, les charges exceptionnelles d'un montant de **485 K€** comprennent

- Un rattachement de prudence sur une signification de contrainte par rapport à des retards de versement à l'URSSAF de 64K€, le dossier étant en cours de discussion entre les parties
- Un rattachement de charge à payer sur le litige URSSAF portant sur le contrôle 2013-2015 et l'assujettissement des cartes de transport attribuées aux salariés pour 374K€
- Une annulation de titres portant sur des recettes de publicité et de gare routière pour 5K€
- Une charge correspondant à l'annulation d'un rattachement de dépassement d'heures de délégation à titrer auprès du CSE en 2022 pour 37K€
- Des frais de prud'hommes pour 3 K€
- Le constat de faux billet pour 2 K€

En 2024, les charges exceptionnelles d'un montant de **357 K€** comprennent

- Le rattachement d'une indemnité à payer suite au départ d'un cadre en application d'un protocole transactionnel d'un montant de **285 K€**
- Le constat de l'absence de réalisation d'un solde de recette rattaché en 2023 sur la convention avec l'Office du Tourisme qui se traduit par une charge exceptionnelle de **65K€**, l'OTM ayant refusé de payer
- L'annulation partielle d'un titre émis auprès de l'Office du tourisme en 2023 pour **6 K€**
- Des intérêts moratoires et le constat de faux billets pour **1 K€**

e. Dotations aux amortissements et VNC (chapitre 42) : +1 118 K€

Chaque année, les amortissements des investissements réalisés viennent se cumuler aux amortissements des investissements précédents avec un effet année pleine pour ceux de l'année passée, puisque la régie pratique la méthode du prorata temporis. Les investissements propres à RLA sont en augmentation de +1 534 K€. En valeur absolue, ils passent de 7 646 K€ à 9 179 K€ soit +20%. Dans la variation de 1 534 K€ le matériel de transport entre pour 1 116 K€ soit Près des trois quarts, et enfin les logiciels pour 221K€.

Le poste valeur nette comptable des éléments d'actif cédés augmente de +135 K€ en raison de la cession de deux bus qui n'étaient pas totalement amortis en 2024.

Les amortissements dus aux biens mis en affectation qui s'élevaient à 8 661 K€ en 2023 diminuent de -550 K€, d'une part un certain nombre de véhicules étant amortis, et d'autre part suite au retour d'affectation vers la métropole d'une soixantaine de bus destinés à être vendus.

f. Dotation aux provisions : -892 K€

En 2023, une dotation aux provisions pour risques et charges a été constituée à hauteur de 1 058 K€ pour couvrir :

- Un complément de dotation sur le contentieux URSSAF 2016 – 2018 : +256 K€
Un complément de dotation sur le contentieux URSSAF 2019 – 2021 : +296 K€
- Une provision de perte de recettes publicitaire suite à l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire d'un des prestataires : +232 K€
- Une provision pour risque prud'hommes : +274 K€

En 2024, une dotation aux provisions pour risques et charges a été constituée à hauteur de 166 K€ pour couvrir :

- une provision pour risque prud'hommes de 148K€
- une provision de perte de recettes publicitaires d'un prestataire de 18 K€

2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réalisées augmentent de **+9 523 K€** (231 606 K€ en 2024 contre 222 083 K€ en 2023). Elles se décomposent en une augmentation de Rémunération Forfaitaire de **+4 293K€** (208 937 K€ en 2022 contre 203 181 K€ en 2022) qui couvre l'augmentation des dépenses de fonctionnement, et une augmentation des recettes propres de fonctionnement de **+4 390 K€**.

L'écart de **+4 390 K€** sur les recettes propres se décompose comme suit :

- Chapitre 70 prestations de services : **+1 641 K€**
- Chapitre 75 autres produits de gestion courante : **-99 K€**
- Chapitres 013 atténuation de charges : **+1608 K€**
- Chapitre 77 produits exceptionnels : **+965 K€**
- Chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté : **-839 K€**
- Chapitre 042 quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat : **+61 K€**
- Chapitre 78 reprise sur provisions : **+1 053 K€**

a. Prestations de service (chapitre 70) : hausse de 5 934 K€

- Rémunération forfaitaire : **+ 4 293 K€**
- Autres recettes : **+ 1641 K€**,
 - Les marchés de publicité en régie (covering tram) transférés par la métropole depuis le 1^{er} avril 2023 ont augmenté de **+343 K€** (900 K€ en 2024 contre 557 K€ en 2023)
 - Les recettes de publicité gérées par des prestataires ont augmenté de **+90K€**: L'année 2023 avait été pénalisée par le redressement judiciaire du prestataire en charge de la partie bus de RLA. Sur ce secteur, la comparaison est en hausse de +183 K€ et compense une baisse sur la partie minibus et sous-traitants de -102 K€. Les recettes sur les stations souterraines sont en hausse de +9 K€.
 - Recettes annexes issues de partenariats sur des dessertes liées à des événements mis en place en 2023: **+1 200 K€**, dont :
 - ✓ Les recettes liés aux transports événementiels comprenaient en 2023 la desserte par navettes du stade Allianz pour les matches de foot 206K€ payée par l'OGC Nice et le transport dans le cadre de la coupe du monde de rugby 460 K€ payées par la ville de Nice.
Elles comprennent en 2024 le même partenariat avec l'OGC Nice pour 206 K€ ainsi que la desserte des JO pour 253 K€, le tour de France pour 58K€ et d'autres dessertes sportives ou culturelles pour 31 K€ payées par la ville de Nice. Il en résulte une baisse des dessertes sportive de **-128K€**
 - ✓ La convention avec l'office de tourisme métropolitain sur les dessertes à caractère touristique, dans l'arrière-pays a un effet en année pleine de : **+1365K€**
 - ✓ Partenariat en 2023 avec l'association Nice Shopping :18 K€ et nice expo 19K€ qu'on ne retrouve pas en 2024, soit par comparaison une baisse de **-37K€**
 - Recettes issues du « pass culture » du théâtre de la cuisine, existant depuis 2022, **+8K€**

*b. Autres produits de gestion courante (chapitre 75) :
augmentation de -98 K€*

Cette augmentation résulte essentiellement de l'absence de recettes ponctuelles perçues en 2023 comme le remboursement des conservations d'assurance, et le versement du bonus de fin de période

de marché d'Alstom qu'on ne retrouve pas en 2024 et qui n'est pas compensé par les recettes du pôle d'échange multimodal de saint Augustin

- Remboursement d'assurance : **+27 K€** le montant est passé de 552 K€ à 579 K€. le nombre de sinistres remboursés a diminué entre 2023 (145 sinistres) et 2024 (132 sinistres) mais en 2023 on recense 12 sinistres de plus de 10 000€ pour un montant de 282 K€ alors qu'ils représentent 315 K€ pour un nombre peu différent (13) en 2024.
 - Remboursement de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques par les douanes : - **71 K€**, la diminution correspond à la baisse des volumes consommés du gazole en raison de transfert des énergies. Le taux de remboursement n'a pas changé entre 2023 et 2024.
 - Les recettes de la gare routière Vauban : **+18 K€** ont augmenté légèrement entre 2023 et 2024, notamment en raison d'un décalage de recette de 2023 sur 2024 de 7K€. elles représentent 115K€ sur une année. Viennent s'ajouter depuis 2024 les recettes pour la gestion du pôle d'Echange Multimodal Saint-Augustin pour **+301 K€**
 - Personnel mis à disposition : le montant est à peu près constant (+1 K€ entre 2023 et 2024) représente 67 K€ pour la mise à disposition d'une salariée à la mutuelle d'entreprise.
 - Bonus écologique versé par l'Adème sur le renouvellement des véhicules légers en location : **+ 33K€**
 - Les remboursements et avoirs divers ont augmenté de **+35K€**. En 2024 notamment ont été perçus des avoir sur des sous-traitants de transport pour 29K€, un avoir sur EDF pour 22K€
 - des recettes ponctuelles non récurrentes ont été perçues en 2023
 - ✓ Un dégrèvement de taxe d'assainissement sur l'année 2023 et les années antérieures a été perçu de la part de la Régie Eau d'Azur pour 49K€
 - ✓ De la part des compagnies d'assurance le remboursement de conservations non utilisées au titre de 2020 et de 2021 pour un total de 286K€
 - ✓ Versement de la part d'Alstom d'un bonus à l'issue de la première période de marché de maintenance des batteries des rames de tram de la ligne 1 105K€
- Par comparaison par l'absence de ces recettes en 2024, le compte est en diminution de **-441K€**

c. Atténuation de charges (chapitre 013) : augmentation de 1608 K€

Ce chapitre comprend la recette sur stock qui correspond à la valeur des stocks finaux, les remboursements de formation et d'indemnités journalières de sécurité sociale, les remboursements de rémunération de personnel et plus ponctuellement les reprises de congés et de charges sur congés.

L'augmentation importante porte sur la variation des stocks et dans une moindre mesure les indemnités journalières.

- Stock : **+1336 K€**. l'essentiel de la variation porte sur le stock de billetterie (+1037 K€) et dans une moindre mesure le stock de pièces de rechange (+292K€). Le stock de billetterie a considérablement augmenté en réaction aux changements induits par l'augmentation tarifaire de 2023 et à l'augmentation de la vente des cartes sans contact (le client s'oriente sur un achat systématique de carte plutôt qu'un rechargement de titres de voyages sur la carte d'origine). Le stock a également augmenté en raison de l'allongement des délais à la commande.
Concernant le stock de pièces de rechange au tram, il augmente suite à la sortie de garantie de certaines pièces et la nécessité de constituer un stock pour prendre en charge l'entretien de celles-ci. Le service technique tram est aussi touché par l'allongement des délais de livraison.
- Indemnité Journalière de Sécurité Sociale augmentation de : **+284 K€** (2 346 K€ en 2024 contre 2 059 K€ en 2023) le taux d'absentéisme augmente entre 2023 et 2024 et les remboursements d'indemnités journalières évoluent proportionnellement aux salaires qui augmentent régulièrement.
- Remboursement des dépenses de formation continue (frais pédagogiques et rémunérations des stagiaires) : **+90 K€** (212 K€ en 2024 contre 122 K€ en 2023).
- En 2023, une reprise sur le dixième de congés payés de 231K€ charges comprises, est la contrepartie d'une hausse de la valorisation de la provision des congés payés par le taux salarial. En 2024, une reprise de la provision de congés payés a été opérée pour 94K€ charge comprise. Il en résulte une diminution de **-138 K€** entre 2023 et 2024.
- Remboursement de salaires : **+35 K€** : ils comprennent les remboursements pour les agents de RLA qui sont conseillers du salariés ou conseillers prud'homaux pour 84K€ en 2024 en baisse de **-7K€** par rapport à 2023 et aussi des actions engagé par l'agent comptable sous forme de titres pour recouvrer des créances dus par les salariés à RLA (bulletins de salaires négatifs) pour **+43 K€**

d. Produits exceptionnels (chapitre 77) : augmentation de +965 K€

- **+770 K€** augmentation des pénalités perçues auprès des fournisseurs qui ne remplissent pas leurs obligations prévues dans les marchés. Il s'agit principalement de prestataires de sous-traitance du service des transports.
- **+248 K€** le montant des rattachements 2023 annulés pour motif d'absence de réalisation s'élève à 607 K€ en 2024 contre 359 K€ pour les rattachements 2022 annulés en 2023.
- **+39K€** d'autres produits exceptionnels dont un remboursement de trop perçu de la caisse de retraite Klésia de 33 K€ et 6K€ de paiement de salariés sur les titres émis par l'agent comptable
- **-25 K€** de mandats annulés.

a. Reprise de provision : +1 053 K€

- ✓ Reprise de provision pour charge sur intéressement : +500 K€
- ✓ Reprise de provision prud'hommes : +321 K€
- ✓ Reprise de provision pour créance douteuses sur un prestataire de publicité : +232K€

b. Résultat de fonctionnement reporté : -839 K€

Le résultat reporté de 2023 sur 2024 est de +1 886 K€ tandis que le résultat reporté de 2022 sur 2023 est de +2 725 K.

c. Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice : +54 K€

La Régie a bénéficié de subventions pour l'achat de bus électriques depuis 2020 l'amortissement étant constaté l'année suivante. En 2023 et 2024, RLA a bénéficié du dispositif de bonus écologique

B) Investissement

Les dépenses et recettes reflètent une hausse de l'investissement à hauteur de 7,5 Millions entre 2023 et 2024 pour le BHNS (11 véhicules achetés de plus, notamment des articulés électriques, 79 DTT Galezio ainsi que des BIV) pour le BHNS, et le recours aux remboursements temporaires sur emprunt.

1. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent, hors opérations patrimoniales et report du déficit d'investissement, à 64 850 162 € en 2024 contre 31 520 206,40 € en 2023 soit une augmentation de + **33 330 K€** :

- Remboursements temporaires sur les emprunts : +25 000 K€
- Remboursement d'emprunt : +1 058 K€
 - dont +1 765 K€ pour les remboursements en propre RLA
 - dont -707 K€ liés à l'affectation MNCA

AR Prefecture

006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE
Reçu le 28/05/2025

Les remboursements se ventilent comme suit :

Référence	Prêteur	2023	2024	Variation
NCA 522-06-16269457CGP1MNIC E/DD14264594	ARKEA	497 826,22 €	522 717,53 €	24 891,31 €
NCA 509	ARKEA	344 524,68 €	354 860,42 €	10 335,74 €
NCA 508	ARKEA	401 168,40 €	409 111,53 €	7 943,13 €
NCA 462	ARKEA	333 333,34 €	333 333,34 €	0,00 €
LBP-00006715	BANQUE POSTALE	350 000,00 €	350 000,00 €	0,00 €
LBP-00004575	BANQUE POSTALE	250 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €
LBP-00002927	BANQUE POSTALE	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €
LBP-00015742	BANQUE POSTALE	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €
LBP-00017948	BANQUE POSTALE		250 000,00 €	250 000,00 €
LBP-00019342	BANQUE POSTALE			0,00 €
LBP-00010487	BANQUE POSTALE	350 000,00 €	350 000,00 €	0,00 €
NCA 526-BFT	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	988 158,00 €	1 033 125,00 €	44 967,00 €
NCA 499-BFT	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	860 000,00 €	1 000 000,00 €	140 000,00 €
NCA 520	CAISSE D'EPARGNE	200 000,00 €	800 000,00 €	600 000,00 €
NCA 503	CAISSE D'EPARGNE	754 000,00 €	787 000,00 €	33 000,00 €
NCA 275	CAISSE D'EPARGNE	1 742 137,05 €	1 812 874,80 €	70 737,75 €
432270E	CAISSE D'EPARGNE	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €
A1022082	CAISSE D'EPARGNE	0,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €
A1022081	CAISSE D'EPARGNE	0,00 €	320 000,00 €	320 000,00 €
A1023077	CAISSE D'EPARGNE	0,00 €	337 500,00 €	337 500,00 €
A1023084	CAISSE D'EPARGNE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A1024082	CAISSE D'EPARGNE			0,00 €
5498828	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 411,96 €	395 644,69 €	298 232,73 €
5498829	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 255,64 €	25 407,65 €	19 152,01 €
5610168	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		0,00 €	0,00 €
00602159512	CREDIT AGRICOLE	263 500,00 €	263 500,00 €	0,00 €
00601786044	CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €
601945879	CREDIT AGRICOLE	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €
00602821114	CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €
NCA 375	CREDIT AGRICOLE	769 562,71 €	793 342,20 €	23 779,49 €
NCA 349	CREDIT AGRICOLE	1 631 123,21 €	1 690 169,82 €	59 046,61 €
NCA 502	CREDIT AGRICOLE	265 567,38 €	270 984,95 €	5 417,57 €
00603059245	CREDIT AGRICOLE	850 000,00 €	850 000,00 €	0,00 €
00603975627	CREDIT AGRICOLE		300 000,00 €	300 000,00 €
00602605766	CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €
NCA 469	CREDIT FONCIER DE FRANCE	234 689,71 €	242 152,85 €	7 463,14 €
NCA 170	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 778 919,65 €		- 1 778 919,65 €

			AR Prefecture	
			006-794030213-20250528-2025_RAPPORT-DE Reçu le 28/05/2025	
NCA 387	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 178 350,86 €	1 223 164,31 €	44 813,45 €
total		15 856 528,81 €	16 914 889,09 €	1 058 360,28 €

- Immobilisations incorporelles : **-253 K€**
 - Dont +207 K€ de frais d'étude (pour le principal en 2024: étude platines de portes 145 K€, étude bassin de rétention 40 K€)
 - Dont -460,5 K€ de concessions, brevets et licences
- Immobilisations corporelles et immobilisations en cours : **+7 890 K€**

- **Installations générales** : **-287 K€**

En 2023 des travaux plus conséquents ont été réalisés par rapport à 2024 (où les travaux les plus importants avec le du bassin de rétention ont été décalés à 2025) notamment avec le remplacement des ascenseurs du COT, l'installation de nouveaux équipements des parkings P+R COT et Vauban.

- **Installations complexes spécialisées** : **+232 K€**

Les dépenses pour le BHNS avec l'outil SAEIV (système d'aide à l'exploitation et information voyageur) et les BIV ainsi que le démarrage de l'opération priorité aux feux ont été plus importantes en 2024 qu'en 2023.

- **Installations à caractère spécifique** : **+1 429 K€**

En 2024, l'installation de 79 nouveaux DTT GALEXIO ont été rendus nécessaires par le choix de l'évolution billettique vers le sans contact et l'évolution de la nouvelle gamme tarifaire.

- **Outillage industriel** : **-265 K€**

- **Matériel de transport** : **+6 946 K€**

En 2023, ont été acquis 19 véhicules dont 7 bus GX437 électriques, 2 bus GX337 électriques, 4 GX137 électriques long et 6 minibus KARSAN électriques, à cela s'ajoute la rénovation du bus musée n°350.

En 2024, ont été acquis 30 véhicules dont 19 bus articulés GX437E électriques (+10 bus articulés GX437E électriques en location), 1 GX437E commandé en 2023, à cela s'ajoute également la fin de la rénovation du bus musée n°350.

- **Matériel informatique et mobilier de bureau**: **-26 K€**

Les dépenses en matériel informatique et mobilier de bureau sont similaires en 2023 et en 2024.

- **Autres immobilisations corporelles** : **-5 K€**

- Immobilisations en cours : **-100 K€**
- Immobilisations financières : **-5K€**

- Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat : +61 K€

2. Recettes d'investissement

Les investissements sont financés par la dotation sur les amortissements, les emprunts, et le transfert de la section de fonctionnement (autofinancement).

Entre 2023 et 2024, elles évoluent comme suit :

	2023	2024	Variation
Recettes	33 762 285 €	68 654 598 €	34 892 312 €
<i>Dont emprunts</i>	8 800 450 €	44 934 000 €	36 133 550 €
<i>Dont amortissements</i>	16 308 010 €	17 426 358 €	1 118 348 €
<i>Dont subvention d'investissement</i>	630 000 €	295 039 €	-334 961 €
<i>Dont virement à la section de fonctionnement</i>	5 782 347 €	2 484 975,18 €	-3 297 372 €
<i>Dont autres immobilisations</i>	0	5 000 €	5 000 €
<i>Dont opérations patrimoniales</i>	4 953 593 €	186 645 €	-4 766 948 €
<i>Dont immobilisations en cours</i>	0	25 209 €	25 209 €

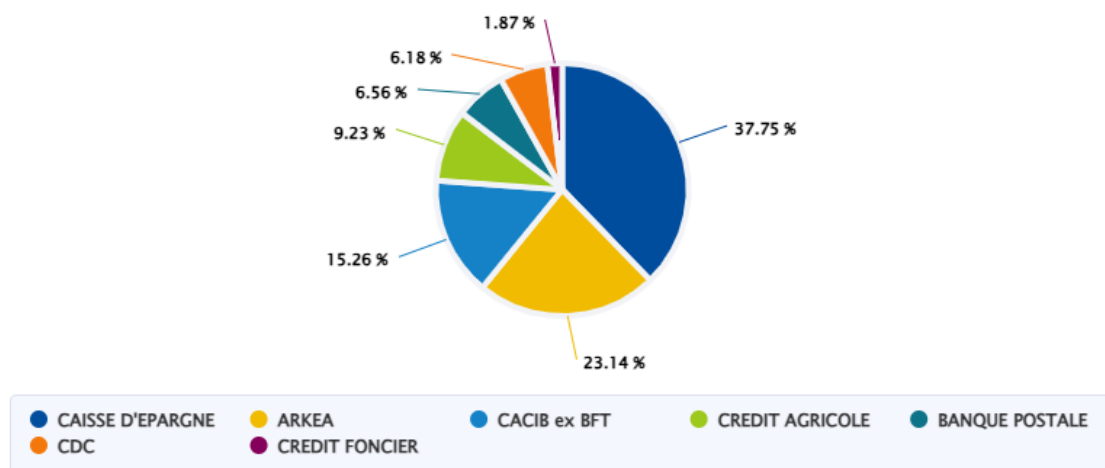
- Emprunt : **+36 133 K€** entre 2023 et 2024 composés de :
 - **+25 000 K€** de remboursements temporaires sur emprunt qui n'étaient pas pratiqués en 2023, permettant de réduire les intérêts financiers au cours de l'année 2024.
 - **+11 134 K€** d'augmentation d'emprunt en 2024 par rapport à 2023 principalement liés à l'achat de bus électriques articulés pour le BHNS.
- Recettes d'amortissement : la recette d'amortissement augmente de **+1 118 K€**. Les amortissements des investissements précédents se calculent avec un effet année pleine pour ceux de l'année passée.
- L'autofinancement diminue de : **- 3 297K€** le budget primitif 2023 prévoyait un autofinancement de 3239 K€ qui a été porté à 5782 K€ avec l'affectation du résultat 2022 en autofinancement pour financer le report des véhicules attendus fin 2022 livrés en 2023. En 2024, le budget primitif ne prévoyait pas d'autofinancement.
- Autres immobilisations financières : **+ 5 K€**
- Opérations patrimoniales : **-4 767 K€**, en 2023 la station de gaz installée à Drap comptait pour 4 582 K€ dans le patrimoine.
- Immobilisations en cours : **+25 K€**

III. Etat de la dette au 31 décembre 2024

Le capital restant dû de la Régie Ligne d'Azur au 31/12/2024 est d'un montant **239 328 918 €**, et se constituant ainsi :

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
239 328 918 €	2,88%	16 ans et 2 mois	9 ans et 5 mois	36

Répartition par prêteur :



Dette par type de risque :

